

IIe colloque de Cadouin

Le 2e colloque organisé par les Amis de Cadouin s'est déroulé samedi 26 août 1995 au foyer rural de Cadouin, donc aux abords immédiats de l'ancienne abbaye cistercienne où les visiteurs, comme durant tout l'été, continuaient à affluer. Il en passe environ vingt mille par an. Le colloque avait cette année pour thème "*Les monastères et l'eau*".

Après les souhaits de bienvenue à la bonne soixantaine de participants, le président M. Moulin donna des informations sur les projets d'aménagement des bâtiments conventuels. Puis Marcel Berthier présenta les intervenants, et l'on alla tout de suite au coeur du sujet, grâce à l'exposé de Mgr Jean Briquet, vicaire général de Périgueux, sur "*Le symbole de l'eau dans la liturgie*". Attestés dès la fin du IIe siècle, les rites chrétiens qui utilisent l'eau se réfèrent aux différentes significations symboliques tirées de l'Écriture et expliquées par les Pères.

Dom Romain Clair, bénédictin de Ganagobie, aborda ensuite "*Le problème de l'eau dans les monastères de Hautecombe et de Ganagobie*", illustrant ses réflexions par de nombreuses diapositives qui montraient comment la présence de l'eau a toujours conditionné l'implantation monastique, et dans quelle mesure les moines, depuis le Moyen Âge, ont apporté leur part spécifique au développement des techniques et des activités liées à l'hydraulique.

Nul ne pouvant se passer d'eau, et surtout pas une collectivité tendant à l'autarcie, on rencontre maint souvenir de cette composante essentielle dans les toponymes monastiques. C'est ce que montra Marcel Berthier en lisant l'exposé de René Dubuc, "*l'eau dans la toponymie et l'héraldique cisterciennes*". Bien des noms d'abbayes comportent les éléments **aigue-**, **val-**, **vau-**, **font-**, **pont-**, **-bach**, **-bron**... De même, l'eau apparaît dans beaucoup d'armoiries, mais les plus compliquées se révèlent souvent moins riches de sens que les plus sobres.

Avant le repas pris en commun dans une franche cordialité sous le préau de l'école, l'assistance fut conviée à visiter l'exposition regroupant dans une salle de l'aile des convers divers documents et photos sur l'eau à Cadouin, cependant que dehors, à l'ombre de la halle, se poursuivait l'exposition-vente de livres régionaux.

L'après-midi, Claude Garda traita du "*symbole de l'eau chez Isaac*

de l'Etoile" : pour cet abbé cistercien comme dans la Bible, le symbole est ambivalent, mais Isaac en arrive à dépasser les contradictions, puisque "l'eau devient feu", et à la limite le symbole disparaît quand le mouvement qu'il appelait a trouvé son terme. En excursus, le même intervenant esquisse la vie d'un lointain successeur d'Isaac à la tête de l'Etoile, "*Dom Jean Benoist, profès et prieur de Cadouin, puis abbé de l'Etoile (1663-1738)*".

Louis Grillon détailla ensuite "*l'emploi de l'eau chez les cisterciens du Périgord vert*", c'est-à-dire de Boschaud, de Dalon et de Peyrouse. Dès le XIII^e siècle, étangs, pêcheries, moulins procurèrent aux communautés une telle richesse que les moines glissèrent vers une vie de rentiers fonciers. A l'origine, avec les marais à assécher, l'eau était cause de soucis. Une fois maîtrisée, elle engendra de façon inattendue un affrontement plus redoutable entre la pratique économique et l'idéal primitif de pauvreté.

Enfin, s'aidant de deux cents diapositives commentées, Brigitte et Gilles Delluc montrèrent l'omniprésence de "*l'eau à Cadouin*" : l'abbaye fondée dans un vallon arrosé par la source de Griffouilh et le Bélingou profita des bienfaits de l'eau pour la mise en culture des terres et l'alimentation du monastère, mais eut aussi à pâtir des méfaits de l'eau sur les sculptures et les fresques.

La fin de l'après-midi fut réservée à une visite de l'enclos monastique, sous la direction de M. Moulin, avant que le colloque ne s'achève par une messe concélébrée dans l'église abbatiale. Les participants, dont quelques-uns venaient d'assez loin, ont vivement apprécié l'atmosphère de grande sympathie qui marquait ce rassemblement des Amis de Cadouin. La tradition s'est désormais instaurée de fixer à Cadouin une rencontre annuelle ; c'est une chance pour tous les amis de l'Ordre de Cîteaux, qui disposeront ainsi, au coeur du Sud-Ouest, d'un rendez-vous régulier et de qualité.

En outre, l'un des plus remarquables atouts de l'Association est d'avoir su intéresser des jeunes du terroir au passé et à la sauvegarde de l'abbaye, en les faisant participer activement à la mise en valeur d'un haut lieu d'histoire et de vie spirituelle.

Comme pour le premier colloque, dont les **Actes** ont été publiés en un volume de 72 pages illustrées, les communications présentées en 1995 feront l'objet d'une publication. S'adresser aux Amis de Cadouin : Mairie de Cadouin, 24480 Le Buisson-de-Cadouin.

LE SYMBOLE DE L'EAU DANS LA LITURGIE

Nous étions alors en mars : notre pèlerinage en Terre Sainte avait marqué un temps de halte près du Jourdain.

Le fleuve avait les " eaux abondantes " dont parle l'Évangile à propos du baptême de Jean le Baptiste. Le soir tombait doucement avec la fraîcheur venue de la rive. En contre-bas de la berge qui nous donnait une vue dominante sur le fleuve, il y avait un attrouplement de personnes, les unes au bord de l'eau, les autres, dans de grandes aubes blanches déjà entrées dans l'eau jusqu'à la taille. Un pasteur - adventiste, peut-être - procédait avec ses assistants à un baptême par immersion.

Chacun des néophytes était soutenu en se renversant en arrière complètement dans l'eau et, en dépit de la température, le pasteur continuait son rite.

Cette scène nous est apparue singulièrement évocatrice : plus d'un d'entre nous regrettait la disparition - du moins, en pratique - de la liturgie baptismale antique par immersion.

I

L'EAU, COMME SYMBOLE

1°) Chez les Juifs. Les plus anciens documents de l'Ancien Testament rapportent des cérémonies de purification religieuse avec usage de l'eau.

Une ablution totale est prescrite avant l'onction sacerdotale d'Aaron et de ses fils (Exode 29,4) et une autre, des pieds et des mains (Exode 30,19,20), avant que les prêtres n'entrent au Tabernacle ou ne s'approchent de l'autel pour offrir l'encens.

Lorsque Moïse, trois jours avant la promulgation de la Loi au Sinaï ordonna au peuple pour se sanctifier de laver ses vêtements (Exode 19,10,14), la tradition des rabbins enseigne que cette sanctification eut lieu par ablution : c'était un " baptême de pénitence et même " un sacrement ". Ce même baptême, après la captivité, était conféré aux prosélytes. A rapprocher de celui que donne Saint-Jean Baptiste : ceux qui se convertissaient confessaient leurs péchés et entraient en priant dans l'eau, tandis que le baptiseur faisait l'infusion sacrée (Marc 1,4,8. Mathieu 3,6,11. Luc 3,3,16,21).

Il est à remarquer que les Juifs, d'après ce que nous savons, pas plus que les autres peuples de l'Antiquité, ne prononçaient de bénédiction sur l'eau. On ne faisait aucun geste, aucune consécration. Elle était, pour ainsi dire, bénite par destination.

L'eau purifie. " L'impure se purifiera avec cette eau " (Nombres, 31,23). Même Pilate, le païen, se fait apporter de l'eau pour se laver les mains du sang du juste qu'il va laisser crucifier " (Matthieu, 27,24).

Par contre, si l'eau recevait des poussières ou des impuretés elle perdait sa consécration : c'est pour cette raison qu'on la mettait dans un vase fermé, mais non consacré.

Ainsi, l'eau se trouve citée plus de 300 fois dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Dans plus de 60 passages, il est question des grandes eaux, des eaux des mers, les eaux qui se trouvent déjà au commencement du monde : " Le souffle de Dieu planait sur les eaux " (Genèse I,11). " Il sépara les eaux qui sont au-dessous de celles qui sont au-dessus " (Genèse I,7; de même I,9).

Ce sont aussi les eaux de la Mer Rouge ou du Jourdain.

On attribue aux eaux différentes caractéristiques, divers pouvoirs : les eaux environnent et engloutissent; elles peuvent être mêmes empoisonnées ou amères. Au contraire, elles peuvent manquer : il s'agit alors de la sécheresse très redoutée dans les pays d'Orient.

Le peuple d'Israël savait - et sait encore - la valeur vitale de cet élément absolument indispensable pour subsister. Certes, la Palestine est un pays de torrents et de sources. Jérusalem est arrosée par les eaux de Siloë. Les pluies et la rosée apportent leur fécondité, mais le soleil peut y être brûlant. Sans l'eau, le nomade du Neguev serait condamné à mort. Aussi l'eau qu'il trouve sur la route lui est une bénédiction de Yahvé et la pluie est fécondante.

En conséquence, l'eau est également citée comme élément régénérateur : à la piscine probatique, le paralysé recherche un homme pour le plonger quand l'eau bouillonne (Jean 5,7). L'eau signifie la vie " des eaux jailliront dans le désert " (Isaïe 35,6). Jésus évoque l'eau qui donne la vie dans son entretien avec la Samaritaine (Jean,4).

Le symbole de l'eau est au coeur de la prière des psaumes : " Comme un cerf altéré cherche l'eau vive, ainsi mon âme te désire, ô mon Dieu " (Psaume 41), repris tout naturellement lors de la Vigile pascale. Seigneur ramène nos captifs comme les torrents au désert (Ps.125). Le Seigneur me mène vers les eaux tranquilles, il me fait reposer (Ps.22).

Dans les Prophètes, Yahvé, lui-même, est comparé à la rosée qui donne aux fleuves leur croissance (Osée, 6,8), aux eaux fraîches s'écoulant des montagnes (Osée,14,6).

Dieu lui-même se présente comme la source d'eau vive : " Ils m'abandonnent, moi, la source d'eau vive, pour se creuser des citernes, des citernes fissurées qui ne retiennent pas l'eau " (Jérémie, 2,13).

Le Christ lui-même reprend ce symbole dans son entretien avec la Samaritaine : " Quiconque boit de cette eau-ci aura encore soif; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif; au contraire, l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source jaillissant en vie éternelle " (Jean 4,13).

Dans le discours sur le pain de vie, Jésus emploie cette image : " celui qui croit en moi, jamais n'aura soif " (Jean 6,35).

Le dernier jour de la fête des Tentés, Jésus proclamait la même vérité et il ajoute : " Comme l'a dit l'Ecriture : de mon sein couleront des fleuves d'eau vive " (Jean 7,38).

2°) Dans l'Antiquité.

Dans l'Ancienne Egypte, à Babylone, chez les Grecs primitifs, nous trouvons des coutumes analogues : c'était de l'eau ordinaire, de source de préférence; pour les actes solennels, on y mettait un charbon ardent pris à l'autel des sacrifices.

Cette eau était l'eau lustrale qui était destinée à la purification. Un autre rôle était d'asperger les champs au mois de mai.

Une troisième espèce d'eau lustrale simplement mêlée de sel servait à l'aspersion des maisons avec rameaux d'olivier.

A Delphes, l'eau de la Castalie donnait son inspiration à la Pythie et la Source de Vie a sa place dans la légende d'Alexandre.

La survivance de cultes auprès des sources a maintes fois été dénoncée par l'Eglise au cours des siècles. Les déviations païennes et la superstition populaire étaient sans cesse renaissantes. Aujourd'hui, tout pèlerinage a bien sa source ou sa fontaine.

En ce qui concerne l'eau baptismale, les premiers documents authentiques sur sa bénédiction sont originaires de l'Eglise d'Afrique, dès la fin du II^{ème} siècle.

Aujourd'hui, nous pouvons citer le beau texte liturgique qui est au coeur de la vigile pascale :

" Dès le commencement du monde, c'est ton Esprit qui planait sur les eaux pour qu'elles reçoivent en germe la force qui sanctifie. Par les flots du déluge, tu annonçais le baptême qui fait revivre, puisque l'eau y préfigurait également la mort du péché et la naissance de toute justice. Aux enfants d'Abraham tu as fait passer la mer Rouge à pied sec pour que la race libérée de la servitude préfigure le peuple des baptisés.

" Ton Fils bien-aimé, baptisé par Jean dans les eaux du Jourdain, a reçu l'onction de l'Esprit-Saint. Lorsqu'il était en croix, de son côté ouvert il laissa couler du sang et de l'eau; et quand il fut ressuscité, il dit à ses disciples : " Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. "

" Maintenant, Seigneur, regarde avec amour ton Eglise et fais jaillir en elle la source du baptême. Que l'Esprit Saint donne, par cette eau, la grâce du Christ afin que l'homme, créé à ta ressemblance, y soit lavé, par le baptême, des souillures qui déforment cette image, et qu'il renaisse de l'eau et de l'Esprit pour la vie nouvelle d'enfant de Dieu... "

La réforme liturgique actuelle a prévu la bénédiction de l'eau par le prêtre qui baptise. Le rituel recommande que cette bénédiction soit mise en valeur, " par exemple, en l'apportant en procession, en l'éclairant, ou encore en la versant largement dans le récipient où elle sera bénite ".

On connaît le rite du baptême par le versement trois fois sur la tête de l'enfant avec les paroles qui accompagnent.

Cependant, le rituel dit : " Pour donner plus d'ampleur au signe, comme il est souhaitable, on peut conférer le baptême par immersion totale ".

Baptême signifie " plongeon ", " bain " avec la signification de descente, s'enfoncer, en quelque sorte, et non la minuscule coulée de quelques gouttes d'eau sur le front de nos baptêmes actuels.

C'était l'immersion totale du corps dans une piscine.

Les Pères de l'Eglise ont repris fréquemment ce thème de l'eau dans leurs catéchèses, en particulier sur le baptême :

Ainsi, Saint-Ambroise : " Sans l'invocation de la croix du Seigneur, l'eau n'est d'aucune utilité pour le salut futur; mais lorsqu'elle a été consacrée par le mystère de la croix qui donne le salut, elle est toute prête pour fournir le bain spirituel et la boisson du salut . " .

" Qu'est-ce que l'eau, en effet, sans la croix du Christ ? Un élément ordinaire, sans aucune portée sacramentelle " .

Et Ambroise, à l'appui, commente l'épisode de Moïse à la source de Mara, la guérison du Syrien Naaman dans les eaux du Jourdain, ou celle du paralytique à la piscine de Béthesda (Traité sur les mystères).

III.

L'EAU BENITE CHRETIENNE

La simple eau bénite, sans usage spécifiquement désigné, ne donnait pas lieu à une consécration liturgique; une simple bénédiction formée seulement d'un signe de croix accompagnée même d'une imposition des mains, avec quelque invocation improvisée. Cette bénédiction appartenait à tous les chrétiens, clercs ou laïcs.

C'est au Vème siècle qu'apparaissent les bénédictions de l'eau pour asperger les monastères, les maisons neuves, les églises, les autels, développements progressifs de l'eau bénite mêlée de sel, dont on fait honneur à Saint-Alexandre. Cette eau mêlée de sel concernait surtout les maisons.

Le missel des Francs contient une oraison sur un mélange d'eau et de vin destinée à la consécration de l'autel.

Dans le rituel de la dédicace des Eglises, on se mit à utiliser l'eau grégorienne, composée de quatre éléments : l'eau, le sel, symbole de l'incorruptibilité et de la fécondité, la cendre, marque de pénitence, de douleur et d'humilité, le vin qui représente la force, la joie et la vie. (Sacramentaire Gélasien).

Avec l'eau mêlée de sel et consacrée par les prières du prêtre, d'abord destinée à l'aspersion des maisons neuves, s'introduisit aussi l'usage d'asperger tous lieux d'habitation, à des occasions diverses et finalement les fidèles réunis à l'église pour la messe solennelle du dimanche.

Ensuite on prit soin de mettre à la porte de l'église des vases d'eau bénite à la disposition des fidèles, afin qu'ils puissent en emporter eux-mêmes pour asperger leur demeure.

La coutume peu à peu voulut que le prêtre parcoure aussi le cimetière adjacent pour bénir les tombes.

On voit donc que les rites liturgiques consacrés à la préparation de l'eau bénite ont été formés environ entre le IV^{ème} et le VII^{ème} siècle avec des parties beaucoup plus anciennes.

L'eau bénite la plus simple et aussi peut-être la plus ancienne est celle destinée aux malades. Son usage remonte au moins au III^{ème} siècle, il est surtout oriental.

x
x x

Le Livre des Bénédictions promulgué par la Congrégation pour le Culte divin le 31 mai 1984 contient un rite de bénédiction de l'eau, indépendamment de la bénédiction prévue comme préparation pénitentielle pour le dimanche selon le rite indiqué dans le Missel de Paul VI.

Cette bénédiction rappelle à l'esprit des fidèles le Christ lui-même (d'après la note d'introduction) il est pour nous la bénédiction suprême de Dieu, il s'est donné comme l'eau vive et il a institué pour nous le baptême, le sacrement de l'eau, en signe de bénédiction et de salut.

C'est ce que rappelle l'oraison proposée ainsi que la lecture de la parole de Dieu tirée de Jean 7,37-39.

Le célébrant asperge les personnes présentes en disant, par exemple :

" Que cette eau vous rappelle votre baptême dans le Christ, lui qui nous a rachetés par sa Passion et sa Résurrection ".

(Livre des Bénédictions, chap. XXXIII).

IV

LA GOUTTE D'EAU A L'OFFERTOIRE

Un autre usage - très discret, celui-là - de l'eau dans la liturgie est le rite consistant dans le versement d'une goutte dans le calice après avoir versé le vin... une goutte ou quelques gouttes... " parum aquae ".

Au XIII^{ème} siècle, l'usage s'est introduit d'utiliser pour cela une petite cuillère, en or, pour la messe pontificale du Pape ou encore au rite lyonnais et celui des Chartreux.

(A titre de curiosité, signalons l'hérésie des Auariens, austères, qui prétendaient célébrer l'eucharistie avec de l'eau à la place du vin).

Le mélange de l'eau au vin dans le Calice a eu pour raison la coutume ancienne de ne boire que du vin trempé, coutume suivie par le Christ à la Cène, mais ce sont des raisons symboliques qui ont maintenu ce rite : union du Christ et de son peuple, rappel de l'eau et du sang jailli du côté du Sauveur. De bonne heure, dans l'Eglise d'Occident, ce mélange fut considéré en relation avec la divinisation du chrétien par son union à Jésus-Christ.

D'ailleurs, les paroles du prêtre, au moment de ce rite, sont explicites : " Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'Alliance, puissions-nous être unis à la divinité de Celui qui a pris notre humanité ".

Dans le rite de la messe tridentine, l'oraison qui accompagnait ce rite était plus développée et s'inspirait d'une collecte pour le jour de Noël en usage au temps de Saint Léon :

" O Dieu, qui avez merveilleusement créé la nature humaine dans un état d'excellente dignité, et qui l'y avez rétablie par une action plus merveilleuse encore, accordez-nous, par ce qui symbolise ce mélange d'eau et de vin, d'avoir part à la divinité de celui qui a daigné participer à notre humanité, Jésus-Christ, Notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, éternellement. Amen. "

" Cette oraison exhale son parfum de Noël, en évoquant l'"admirable échange" qui s'est opéré dans l'inoubliable nuit de Bethléem entre le Fils de Dieu et la race des humains. O admirable commercium, chantons-nous...

"... La Messe est le renouvellement de cet échange prodigieux. Préparons-nous-y dès l'offertoire. Le célébrant a déjà rassemblé votre don matériel, vos dispositions, vos intentions. Il manque à cette oblation vos efforts, vos peines, vos sacrifices. Présentez-les vite à l'autel.

" Lorsqu'il verse quelques gouttes d'eau dans le vin du calice, le prêtre unit vos sacrifices personnels au sacrifice du Christ, qui va être reproduit. De nos souffrances aucune n'est perdue, si nous les mêlons à la Passion de Notre-Seigneur. Tout seuls nous aurions bien sujet de gémir sur l'inanité de tant de nos efforts :

" A quoi bon prendre tant de peine ? le mal qu'on se donne n'est qu'une goutte d'eau perdue dans l'immensité de la mer ! " Dieu merci, à chacune de nos messes, notre pauvre goutte d'eau, au lieu de se perdre dans l'océan, tombe dans le calice où elle s'unira au sang du Sauveur. Nous apportons à l'autel nos labeurs humains et nos douleurs humaines, et le Seigneur, en les faisant siens après la consécration, leur confère une valeur divine. O le merveilleux échange !

Christo populus adunatur, écrit Saint-Thomas à propos de ce rite. Le peuple fidèle est uni au Christ " (Mgr Chevrot, Notre Messe, p.125).

V

LE LAVEMENT DES MAINS

Après la présentation du pain et du vin et aux messes solennelles après l'encensement le prêtre se purifie les doigts avec l'eau. La précaution était encore plus nécessaire lorsque les officiants prenaient de leurs mains les pains et les fioles de vin apportés par les fidèles. Cette cérémonie a été maintenue et dans le rite précédent, ce geste était accompagné du psaume 25 que le prêtre récitait à partir du verset " Je me laverai les mains avec ceux qui ne sont pas coupables " (Lavabo inter innocentes manus meas).

Le sens mystique du lavement des doigts est souligné dès le IVème siècle. " Ce geste, écrit Saint-Cyrille de Jérusalem, indique que nous devons être purs de tout péché. Ce sont nos mains qui agissent; laver nos mains n'est autre chose que purifier nos actions. " Faisant allusion à ce que fit Ponce Pilate avant de condamner Jésus à la crucifixion, un autre auteur écrit : " Prenons garde que chacun puisse dire en toute vérité : Je suis innocent du sang de Jésus-Christ. "

VI

Pour être complet, il nous faut signaler un usage liturgique de l'eau qui n'a lieu qu'une fois par an, du moins dans la liturgie paroissiale, et encore est-il facultatif et tend à n'être plus pratiqué.

Il s'agit du lavement des pieds auquel peut procéder le célébrant, après l'homélie du Jeudi-Saint. Il s'agenouille devant quelques hommes dont il lave les pieds.

Ce rite est beaucoup moins un signe de purification qu'un rappel à l'humilité professée, le premier, par le Christ lui-même à l'égard de ses apôtres à la veille de sa mort.

" Jésus se lève de table, dépose son manteau et prend un linge dont il se ceint. Il verse ensuite de l'eau dans un bassin et commence à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint ". (Jean 13,4-5).

On connaît la protestation de Pierre repoussée par Jésus; puis l'évangéliste poursuit : " Lorsqu'il eut achevé de leur laver les pieds, Jésus prit son manteau, se remit à table et leur dit : " Comprenez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appelez " le Maître et le Seigneur " et vous dites bien, car je le suis. Dès lors, si je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous devez vous aussi vous laver les pieds les uns aux autres; car c'est un exemple que je vous ai donné : ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi ".

D'ailleurs, le tract de notre Colloque rapproche, selon St-Bernard, " humilité et humidité ".

CONCLUSION

Il semble que la meilleure conclusion est de citer l'occasion de la Vigile pascale pour l'aspersion des fidèles; elle est le rappel du très riche symbole de l'eau à travers l'histoire du salut :

" Frères et soeurs, demandons au Seigneur de bénir cette eau; nous allons en être aspergés en souvenir de notre baptême; que Dieu nous garde fidèles à l'Esprit que nous avons reçu.

" Seigneur, Dieu tout-puissant, écoute les prières de ton peuple : alors que nous célébrons la merveille de notre création et la merveille plus grande encore de notre rédemption, daigne bénir cette eau. Tu l'as créée pour féconder la terre et donner à nos corps fraîcheur et pureté. Tu en as fait aussi l'instrument de ta miséricorde; par elle tu as libéré ton peuple de la servitude et tu as étanché sa soif dans le désert; par elle les prophètes ont annoncé la nouvelle Alliance que tu voulais sceller avec les hommes; par elle enfin, eau sanctifiée quand Jésus fut baptisé au Jourdain, tu as renouvelé notre nature pécheresse dans le bain de la nouvelle naissance. Que cette eau, maintenant, nous rappelle notre baptême, et nous fasse participer à la joie de nos frères et soeurs, les baptisés de Pâques. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. AMEN. "

Jean BRIQUET

EAU ET CIVILISATION par DOM ROMAIN CLAIR

Arrivé en Dordogne dans l'abbaye de Cadouin, nouvelle pour moi, j'ai l'honneur de vous remercier de ce colloque qui fait probablement suite à d'autres réunions ici-même. J'ai pensé vous présenter les références historiques et culturelles de l'eau dans la vie des moines en vous parlant des monastères inconnus de Provence, Savoie ainsi que ceux de Grèce et de Constantinople.

GANAGOBIE

Placé entre le lit circulaire du torrent du Buès et celui de la moyenne Durance, Ganagobie est un rocher entouré d'eau. Est-ce l'âge mûr de la pierre ou une pression néolithique ? De récentes fouilles signalent sur ce plateau à gauche de la Durance, la présence d'un village humain depuis au moins cinq mille ans et sur environ mille hectares.

Au début du II^{ème} siècle apparaît la fondation d'un pont romain de la voie Domitienne qui franchit le Buès entre Ganagobie et Lurs. La traversée de la Durance a lieu par le bas du Loup entre Buès et Dabisse, et par le gué de Saint-Transit entre La Serre et Saint-Michel-le-prieuré. Tels sont les voyages obligés des habitants laïcs des environs ou des moines basés sur le plateau. Pour faire agir un moulin, les bénédictins en font établir un à La Serre, par un canal pris sur la Durance.

Dominant la rivière de près de 350 mètres, le plateau de 60 hectares est formé de cadres supérieurs de molasse de 20 à 60 mètres d'épaisseur dans une altitude de 620 à 720 mètres du sud au nord, de 1500 mètres de longueur et une largeur de 100 à 500 mètres. L'existence vu l'absence de l'eau, substance liquide et transparente, sans odeur ni saveur, est un problème crucial pour tous ses habitants.

Dans les vestiges de l'abbaye du IX^{ème} siècle, on a trouvé une trentaine de tombes en pierre, dont celle de l'abbé avec son bâton en forme de tau et celle d'un autre moine transpercée par la pointe d'une flèche métallique.

Au X^{ème}-XI^{ème} siècle, le prieuré clunisien est entouré d'une tour à gauche, d'une chapelle pour l'évêque Jean III de Sisteron et du monastère complet au sud.

La reconstruction complète est du XII^{ème} siècle : depuis 1120 pour le chevet de l'église jusque vers 1200 pour le réfectoire avec tous les éléments nécessaires à la vie monastique.

Depuis longtemps, il y a une taille prise dans une ceinture de falaises garnie de baumes d'où jaillissent des sources. Une religion primitive se pratiquait dans des cryptes naturelles récupérant des eaux de pluie, citernes de grandes dalles de calcaire ou vastes auges en pierre pour recueillir les larmes suintantes du plateau. L'auge est sous une grosse pierre, un peu cachée par des buissons. Tout en cherchant le ciel, il faut chercher dans les forces de la nature.

Sous terre, en-dessous du monastère (le plus ancien connu au temps de Charlemagne), deux sources sont retrouvées de part et d'autre, à environ 160 mètres, rassemblées dans des bassins ou citernes taillés dans le roc. La principale source encore sous la roche est recueillie dans une auge disparaissant sous les mousses, son eau s'écoule dans un beau lavoir à gorge carrée. Sous une autre source, le même système a été disposé en 1897 dans un espace de 100 mètres cubes .

Près de Villevielle (village connu dès le VIIème siècle), la porte de l'eau permettait d'accéder à des sources situées en contrebas des grottes. Elles sont aujourd'hui tarées ou presque.

Dans la construction ancienne du monastère, était certainement prévue dans le cloître du IXème siècle une citerne pour recevoir les eaux de pluie. Cet édifice n'eut jamais de fontaine près du réfectoire mais seulement une petite caisse de 40 centimètres de côté pouvant servir de petit vase de service. Plus tard un prieur du XVIIème siècle, dom Pierre Gaffarel, fit vider cette citerne pour y abriter ses tonneaux de vin !

Sur le plateau, afin d'alimenter une ancienne taillerie de meules, était installé un bassin recueillant les eaux de ruissellement appelé "fontaine aux oiseaux". Les édifices bâtis sur les piémonts à mi-hauteur servaient à recevoir l'eau à usage courant, que le débit soit important ou pas.

Sur le domaine de Ganagobie, habité par des moines plus ou moins nombreux depuis douze siècles, les aménagements modernes sont assez récents : la construction de syphons à travers tous les ravins permit l'édification du canal de Sisteron à Manosque en 1881, (exemple celui du Buès). Nous pouvons également noter la construction d'une citerne à l'école de Bussy vers 1900.

En 1972, grâce à un réservoir de 50 mètres cubes d'eau sur le plateau à proximité du monastère, une nouvelle irrigation est possible. Ce qui va permettre enfin l'ouverture d'une nouvelle affirmation du désir de l'eau naturelle dans les très anciennes présences monastiques.

Les cellules sont créées successivement :

- deux dans la grande barre très ancienne, à gauche de la porte d'entrée de la ferme du XVIIème siècle, en 1939 puis trois autres en 1973 ;

- dix dans l'ancienne ferme du XVIIIème siècle à droite de la porte en 1983 et six autres dans sa stalle en 1994 ;

- dix en 1990 à l'infirmerie du XIème siècle restaurée à l'angle sud-est du cloître, ce qui est encore visible au sud de l'église ;

- vingt autres dans la nouvelle construction habitable au sud, en 1992.

Les cellules bénéficient du même principe de fonctionnement : au pied de ce nouvel édifice, comme sur la toiture du XIème siècle, sont aménagés des éléments de capteur solaire fournisseurs d'eau chaude.

En même temps un système de diffusion des eaux est réalisé. Ce système très ramifié permet d'éviter l'altération du sol du plateau et de ses piémonts.

Quant aux eaux-vannes, chargées de matières putrides, elles sont dirigées à partir de 1990 dans une zone d'épuration des eaux résiduaires créée par la SOAF au pied oriental de la falaise monastique.

Une nouvelle distribution d'eau est également disposée à partir de 1991 dans les nouveaux chemins de protection contre les incendies autour de la forêt jusqu'aux édifices de La Grange et des Ecoles. Ainsi qu'en 1994 la construction d'un réservoir de protection de 260 mètres cubes d'eau établi dans un espace remis en activité pour extraire les blocs de pierre nécessaires à la restauration du prieuré.

Conclusion personnelle sur les bénédictins de Ganagobie : douze siècles de vie presque sans eau pour une communauté de 14 moines et ses invités. Ouverture depuis 25 ans d'un régime nouveau progressivement établi pour la communauté de 30 moines et 15 hôtes établie depuis trois ans. Qui aujourd'hui peut imaginer une vie quotidienne ancienne aussi difficile ?

Dans ce havre de silence, point de rencontre de la douceur provençale et de la rigueur alpestre, entre terre et ciel, la vie simple et recueillie de ces hommes de Dieu, qui contraste avec l'agitation de la vallée de la Durance, est un symbole et un appel : un appel à la réflexion, à la méditation, au recueillement, mais aussi un dialogue nécessaire avec les hommes et femmes de notre temps, désireux de cet appel soit à titre personnel soit pour la satisfaction des auteurs de séminaires de Centre entreprises.

HAUTECOMBE

Pour changer de la Provence, nous remontons de 250 kilomètres vers le nord, en Savoie. Dépendant de l'abbaye d'Aulps, en Chablais, des moines bénédictins s'établirent vers 1119 à l'est de la montagne de Cessens, entre Rhône et Albanais, à 675 mètres d'altitude. Cette petite vallée d'Hautecombe était dotée d'une source et d'un clair ruisseau, toujours vivants, indispensables à la vie communautaire. Son édifice, église et monastère, ne fut détruit qu'après la Révolution française. On put en 1840 détourner une source abondante, surgissant au milieu de ses ruines, découvrir ensuite un puits et repérer à l'est du ruisseau un petit étang destiné à mettre en route un vieux moulin. Les fouilles du XIX^{ème} siècle ne fournissent pas d'autres indications mais laissent tout à fait normale la vie de bénédictins dans une construction qui peut être alimentée par une eau toujours ruisselante.

Devenant cisterciens en 1135, les moines voulurent déménager sur un promontoir étroit, bloqué par la Charve, sur la rive occidentale du lac du Bourget ou lac de Châtillon. Ils conservèrent le nom d'Hautecombe. Dans ce site sauvage, accessible seulement par bateau, ils découvrirent à 235 mètres d'altitude une petite église, quelques habitants et les intermittences mystérieuses d'une source où palpitait une naïade dans la pénombre.

Faisant appuyer sur les rocs le support de leur nouveau monastère, les moines adoptèrent la direction de leur église primitive, nord-nord-est. Les ailes des moines et des convers furent édifiées sur la molasse : le reste dû enfoncer son support.

Dans l'angle sud-est du jardin clos par les galeries, était creusé jusqu'à la molasse un puits sacré, profond de 11,20 mètres, dont la margelle de pierre jaune a été fortement entaillée par la chaîne qui servait à puiser l'eau. Un petit toit couvert de tavaillons de châtaignier l'abritait, porté par deux colonnes de chêne. A ses côtés, les moines avaient placé un superbe bassin monolithique, de plus de deux mètres de long sur 60 centimètres de haut et de large, creusé dans le dernier vestige d'un temple érigé à Auguste un bon millénaire plus tôt, ainsi que l'indiquait une inscription gravée sur l'un de ses flancs. Cette fondation de l'eau douce et saine fût certainement tenue par les moines pour l'eau chrétienne de leur église. Certains lui portaient aussi des vertus curatives. Elle était employée dans le traitement de certaines maladies.

A l'opposé, à droite, dans l'angle sud-ouest du jardin, se dressait en face du réfectoire, une fontaine très semblable à celles dont on a retrouvé des vestiges à Aulps, à Pontigny, à Fontfroide. Des bourneaux, ou conduites de bois forcé, l'alimentaient en eau de source entre deux murailles, au nord et à l'est, que signale une grosse pierre du XII^{ème} siècle.

Sous une voûte à bonnet de prêtre, cette eau jaillissait dans un vaste bassin de pierre circulaire formant une vasque un peu moins large, soutenue par cinq colonnettes. La piété des moines l'orna plus tard, au XVème siècle, d'un Saint Bernard de pierre, versant l'eau d'un vase qu'il tenait à la main, en un geste que Saint Benoît réserve à l'abbé du monastère.

Il faut bien le comprendre : entre le puits et la fontaine, les moines disposaient de toute l'eau nécessaire à leur vie quotidienne dans le cloître. Cuisine, communauté, paneterie, fourneau, forge : tout fut alimenté à la dimension importante des moines et des pauvres reçus chaque jour sur place.

La source arrivant à la fontaine était située dans une gorge creusée au fond du grand enclos, à 300 mètres à l'ouest et à gauche de l'abbaye, pour servir à la vie de la communauté. Il en subsiste vers sa naissance, un petit édicule, voûté de tuf avec un fronton de pierre décoré d'arc trilobé. Il abrite un bassin de pierre long de deux mètres sur soixante centimètres de large. Cette eau était amenée jusqu'à l'abbaye par des conduits de bois ou bourneaux, qui arrivaient parfois à se briser. C'est ainsi que pour maîtriser le feu dans le four à pain vers 1640, les moines durent l'arroser d'un tonneau de vin !

La source à l'ouest de l'abbaye provenait d'une chute d'eau de pluie, de qualité toute différente, ruisselant le long du rocher pour se précipiter dans une forte pente, cherchant à s'enfouir dans le niveau du lac, à 300 mètres au sud du monastère. Au long des années, cette eau entraîne dans un frottement continu l'aspect pétral du calcaire tendre qu'elle accumule sous son hydrographie. A la réorganisation foncière de 1939, de trois mètres d'eau et deux mètres de craie, un fond de cabane joint à une paroi verticale aux éléments de chêne a pu être daté d'environ 6000 ans. Ce qui situe probablement la plus ancienne station humaine néolithique repérée sur le pourtour du lac du Bourget. Ce niveau de l'eau du lac est environ six mètres de l'actuel qui est fixé depuis 1970 à 231,70 mètres. On a trouvé à Portout, un quai du XIème siècle, un mètre plus bas que ce niveau. Depuis mon arrivée en 1946, cette eau bleue ou grise pouvait varier de 5,30 mètres en haut ou en bas.

A 300 mètres au nord de l'abbaye, un ruisseau tombe directement dans le lac. Il alimentait une scierie et trois moulins : un moulin blanc et deux moulins bruns pour produire leur farine, encore debouts au XIXème siècle. Tous ces éléments furent détruits vers 1909, date où le dernier fut abattu à cause de sa grande vétusté. Il en subsiste un mur de fondation et une contre-meule.

Ces bâtiments étaient situés à l'intérieur de la grande enceinte. Mais l'eau qui les faisait tourner provenait d'un étang établi, du sud au nord, en dehors de celle-ci. Mesurant 300 mètres de long sur 25 de large, il était divisé en trois bassins, qu'une série de vannes permettait de remplir ou de vider à volonté. Deux sources alimentaient cette réserve : la source du renard et la fontaine des merveilles ou source intermittente.

Placée au fond de l'étang, la fontaine du renard avait un temps de disposition aussi curieux que celui de la fontaine merveilleuse. Jaillissant dans une fente étroite de rocher sud-nord, cette dernière eau se répandait à gros bouillons dans un bassin de pierre situé à l'est et s'écoulait ensuite vers l'étang au midi. Lorsqu'ils étaient vides ou presque, ces réservoirs prenaient figure de "marais". C'est leur état actuel, maintenant que les vannes ont disparu : l'eau stagne un peu dans le fond et le rend marécageux. Mais il subsiste toujours vers le nord une presqu'île en terrain dur et plus élevé. Quand le niveau des eaux montait, la presqu'île se transformait en "islette herbue" qui semblait "nager... comme un bateau", soit y flotter. Elle a depuis reçu la vie d'un arbre bien étendu.

Avec une animation variable suivant le temps (de quelques minutes à quelques mois) la source intermittente était un mystère. Elle attirait les voyageurs du monastère et les intriguait dans l'impermanence de son évacuation. Dans son poème "La Savoie", Jacques Pelletier du Mans donne plus de place à la fontaine des merveilles qu'au monastère lui-même. Quant à l'historiographe Papire Masson, il rapporte dans sa "Description des fleuves de la Gaule" que, pendant quatorze mois vers 1580, il est venu s'asseoir une heure chaque jour au bord de la source intermittente afin de méditer sur ce phénomène, "très sainte et très auguste solitude d'Hautecombe" selon Saint François de Sales.

La construction de "La Voûte", une robuste grange bâtelière, toujours debout, a été édiflée au milieu du XIIIème siècle, au bord du lac, sur l'évacuation du ruisseau que nous venons de citer. A deux pignons, de 35,85 mètres de long sur 12,70 mètres de large, elle est couverte d'une haute charpente à double pente. Son rez-de-chaussée constituait une grande darse couverte d'un puissant berceau de tuf. D'énormes arcades en arc brisé ou en plein cintre, larges de six ou sept mètres, s'ouvrent dans les murs épais et massifs : deux à l'est, une au nord et une à l'ouest. Elle permettait aux bateaux de s'abriter ; on voit encore l'empreinte des anneaux destinés à les amarrer. C'est seulement depuis le XIXème siècle que la darse a été réduite à la seule moitié nord du rez-de-chaussée et depuis le troisième quart du XXème siècle que son niveau a définitivement baissé.

Le lac du Bourget représentait un paradis pour la pêche, très abondante dont l'abbaye était professionnelle sur deux fois six kilomètres, tant à l'est qu'à l'ouest : songeons aux lavarets envoyés à l'abbaye de Cîteaux comme aux rois de France. L'abbé dom Alphonse Delbène, dans la seconde moitié du XVIème siècle, en a vanté l'immense richesse de 34 espèces de poissons. Ce droit de la pêche ne sera supprimé à l'abbaye qu'en 1855 par le gouvernement sarde.

Un autre aspect du lac est la circulation très nombreuse de navires de toutes sortes qui joignent Seyssel ou Lyon. Un bateau d'Hautecombe s'en va s'occuper des moulins traités à Bordeaux sur un ruisseau vertical.

Les navigateurs surtout s'arrêtaient chaque jour à la Voûte pour recevoir quelque rafraîchissement ou même nourriture et boisson au moment où ils s'abritaient des injures du temps violent.

Aujourd'hui, des navires partent de Lyon pour rejoindre le Pirée, port d'Athènes en Grèce. Le pape Innocent III demanda, en 1210, à des moines d'Hautecombe de s'embarquer de leur abbaye pour voyager jusqu'à Corinthe et établir l'année suivante une abbaye à Zaraka, non loin du lac de Stymphale aux oiseaux de métal. En 1213, nouvelle traversée pour s'établir à Constantinople dans le Saint-Ange de in Petra, puis aussi de l'autre côté du Bosphore en l'abbaye de Rufiane en 1225. Le choix de ces nouvelles installations en pays gréco-latin rattacha les moines cisterciens à leurs habitudes quotidiennes dans le monde rural en Morée ou dans le développement urbain du Bosphore. Moins d'un demi-siècle plus tard, l'été 1261, nos moines dûrent s'embarquer sur des vaisseaux aux 3000 Latins pour fuir rapidement l'armée impériale grecque et revenir sur les paisibles rives d'Hautecombe.

Toujours accessible, l'abbaye pouvait recevoir certains dignitaires. Par exemple, en 1244 le pape Innocent IV et douze de ses cardinaux y furent hébergés en se rendant de Chambéry vers Lyon avant le premier concile oecuménique. Et très probablement le pape Grégoire X qui effectua le même voyage lacustre en 1273.

L'eau dût certainement marquer son importance dans tous les domaines acquis par le monastère. Le courant sauvage du Rhône ne permit pas aux moines de garder longtemps l'entretien du pont de la Guillotière à Lyon, reçu en 1308 : ne pouvant assurer les réparations continuelles du tablier à cause de l'épuisement des réserves de bois, ils dûrent le céder à d'autres en 1314.

La source d'eau, prise à l'ouest est certainement utilisable chaque jour. Un bassin en demi-cercle d'environ 1,50 mètre de diamètre, est construit vers 1750 au bord du chemin de l'abbaye. L'eau pouvait être puisée par les hommes ou bue par les animaux. La construction dans le monastère de fontaines en étain sous les coquilles du réfectoire et de la sacristie date de la même époque. La création d'un jet d'eau et d'une fontaine dans le jardin du roi en 1863-1864, au nord de l'église et d'une buanderie pour le nettoyage des vêtements monastiques, sont les dernières opérations des cisterciens, qui ont cherché, mais en vain, des sources supplémentaires.

L'arrivée des bénédictins en 1922 provoqua une augmentation de cette alimentation aquatique. Un rocher creusé dans le roc abrita, en 40 mètres cubes, l'eau de la source toujours identique. Il peut recevoir, depuis 1935, l'eau pompée à 30 mètres de profondeur dans le lac avec javellisation automatique, ce qui entraîne une distribution générale de l'arrosage des jardins. Après installation d'une pompe de suppression dans le bosquet en 1957, une étude de la qualité aquatique entraîna une transformation, ce qui réduisit à 20 mètres cubes la capacité du réservoir en 1961. Cela amena la construction, en 1964, d'un réservoir de 60 mètres cubes, à demi-enterré sur la Grande-Vigne, soit un ensemble de 80 mètres cubes, indispensable pour la communauté.

L'eau est distribuée dans toutes les cuisines et une fois par étage à l'abbaye en 1922, à l'hôtellerie en 1923, au grand chalet en 1929, à la ferme en 1943, au petit chalet en 1948, à l'auberge en 1982. Au monastère, des salles d'eau permettent la création d'un bain en 1922, un autre en 1955, cinq douches en 1955, 1970 et 1981. Une colonne aquatique contre l'incendie est créée en 1951. L'installation de l'eau courante et du chauffage central dans chaque cellule ne date que de 1970 à 1984. Le chauffage central est d'abord au mazout puis en 1981 à pompe à eau de chaleur, la source pouvant atteindre 9 degrés et la température des eaux du lac en hiver variant de 4 à 5 degrés en permanence, même par temps extrêmement froid.

Dans la même période vont être progressivement augmentés les sanitaires nécessaires à la vie commune. L'abbaye en compte 12 dans son immeuble, mais va en créer 30 à travers les maisons et endroits voisins entre 1934 et 1991.

L'écoulement des eaux résiduaires était jadis assuré par des égouts au-dessus desquels était installée la domus latrinarum. Des fosses septiques furent rassemblées en 1955 et évacuées en trois directions. En 1967, un réseau d'égouts séparatif fut créé : les eaux pluviales étaient dispersées naturellement et les eaux résiduaires réunies dans une station d'épuration de la SOAF au sud à droite du monastère.

Les eaux du lac n'étant pas toujours calmes, au Moyen Age, les bateliers organisaient une fête populaire le lundi de Pentecôte. Ils imploraient, contre la grêle et la tempête, Sainte Erine (une martyre de Thessalonique, vers 300), représentée par un magnifique buste en argent doré. Entre les guerres de 1818 et 1939, la statue était portée en procession sur un bateau touristique.

Une zone de protection des abords du site fut créée en 1962, puis améliorée en 1986 pour interdire au sud toute activité nautique avec la pose de bouées flottantes, qui furent volées l'année suivante.

En terminant cette présentation d'un aperçu qui me paraît le moins discutable pour les monastères dont j'ai apprécié la longue histoire, il faut bien reconnaître que les seules années 1920 ou 1950 ont modifié l'application coutumière en ce qui concerne l'eau dans les édifices habituels de leur assemblée communautaire.

L'EAU DANS LA TOPONYMIE ET L'HÉRALDIQUE CISTERCIENNES

En janvier 1944 le Père Anselme Dimier qui était moine de Tamié, publia dans la collection *La Clarté Dieu* un petit livre intitulé *Clarté, paix et joie : les beaux noms des monastères de Cîteaux en France*. Quelques semaines plus tard paraissait le septième cahier de la Pierre-qui-Vire *Le Message du Moine*. Qui peut dire tout ce que ces textes susciterent de vocations et d'attraits ?

Il n'est sans doute pas trop tard pour évoquer autour de Cadouin et du Belingou ces toponymes cisterciens si joliment évocateurs d'eaux et de fontaines.

Dans son chapitre 66 la Règle de Saint Benoît prescrit, au verset 6, que "s'il est possible le monastère sera construit de telle façon que tout le nécessaire, à savoir l'eau, le moulin, le jardin, soit à l'intérieur du monastère et que s'y exercent les différents métiers".

L'eau constitue donc l'élément essentiel à considérer pour déterminer l'emplacement du monastère. Les Cisterciens n'y manquèrent pas quitte à changer de lieu pour trouver une eau plus abondante ou, comme à Cîteaux, pour s'éloigner de marais trop malsains.

Comment dès lors, si l'eau est si importante, ne pas s'y référer dans le nom ou dans l'armoirie de l'abbaye et même parfois dans les deux.

En ce qui concerne les noms ce sont, dans les langues latines, des dérivés de "aigue", de "font" ou encore de "val", tandis que dans les langues germaniques il s'agit de "bach" ou de "bronn" parfois, mais rarement "tal". On pourrait évidemment prendre en considération des noms qui évoquent des mots accessoires de l'eau : combe, port, île, pont, rive etc... mais dans ce cas le lien avec l'eau est souvent incertain, il peut ne s'agir que d'un site. Certains noms enfin désignent des choses associées à l'eau, c'est le cas par exemple de l'aulne qui pousse au bord des rivières et qui a donné son nom à Aulnay-sur-Odon dans le Calvados et à Aulne en Belgique.

Le simple examen de la liste des abbayes cisterciennes montre que les noms qui se réfèrent à l'eau sont particulièrement nombreux en France et au temps de St Bernard (1112-1153).

Sans chercher à être exhaustif on peut citer :

- à partir de **"Val"** : Clairvaux, Bonnevaux, Vauluisant, Vauclair, Vaux de Cernay, Valmagne, Valcroissant, Val Richer ;
- à partir de **"font"** : Trois Fontaines, Fontenay, Fontaine-Jean, Sept Fons, Clairefontaine, Haute fontaine, Bonnefont, Fontfroide, Fontguilhem, Fontmorigny, Fontaine les Blanches, Fontaine-Daniel et Bellefontaine;
- à partir de **"aigue"** : Bellaigue, Aiguebelle, Bonnaigne, Entraigues et peut-être, même si l'étymologie en est parfois contestée, Senanque qui viendrait de Sana aqua ou du celtique sen-anc : vallée étroite et marécageuse.

Hors de France on trouve :

- à partir de l'idée de **"Vallée"** : Eberbach, Sittichenbach, Walderbach, Bronnbach, Schlierbach en Allemagne, mais aussi Val Dieu et Val St Lambert en Belgique, ou Valbuena de Duero et Valparaiso en Espagne ;
- à partir de l'idée de **"fontaine"** ou de **"source"** : Fountains en Angleterre, Maulbronn, Heilsbronn, Königsbronn en Allemagne, mais aussi Tre Fontane et Fontevivo en Italie ou Mellifont en Irlande.
Il faut sans doute ajouter Belakut en Hongrie : la fontaine du roi Bela.
- à partir de l'idée **"d'eau"** : Aguiar et Aguias au Portugal, Acquafreda, Acquaformosa et Acqualunga en Italie.

A tous ces noms le P. Dimier souhaitait ajouter "L'Esclache" (Esclasia), le jaillissement que Jésus a promis à la Samaritaine : "une source d'eau jaillissante en vie éternelle" (Jean IV, 14).

Bien que son nom de famille évoque l'eau, Bernard de Fontaine ne jugea pas à propos d'abandonner la sévère bande contre-composée d'argent et de

gueules sur champ de sable qu'avaient choisie ses ancêtres et que bien des abbayes cisterciennes allaient adopter plus ou moins fidèlement.

L'héraldiste le plus scrupuleux confiera à une fasce ondée le symbole de cette eau vivifiante : on trouve donc une fasce ondée à Clairefontaine (Haute-Saône) [d'azur à une fasce ondée d'argent et une crose d'or en pal brochant sur le tout], à Maubec (Drôme) [d'azur à une étoile d'or soutenue d'une burelle ondée d'argent] et à New Melleray (Etats-Unis, Iowa) [coupé emmanché de deux pièces et deux demies sur trois, au 1er d'azur à une croisette tréflée d'or rayonnante de sable, chaque bras accompagné d'une étoile aussi d'or ; au 2e d'argent à la fasce ondée d'azur chargée de trois fleurs de lys du champ]. On trouve deux fascas ondées à Bellaigue (Puy-de-Dôme) [d'azur à deux fascas ondées d'argent], puis trois à Woburn (Angleterre, Bedfordshire) [d'azur à trois fascas ondées d'argent], à Beuil (Haute-Vienne) [d'azur à trois fascas ondées d'argent surmontées d'un chef cousu de gueules] et à Longuay (Haute-Marne) [d'azur à trois fascas ondées d'argent chargées sur le tout d'une crose d'or en pal]. Bonnaigue (Corrèze) s'est vue gratifiée en 1696 de trois barres ondées de sinople sur champ d'or, qu'elle n'a probablement jamais utilisées.

Mais on a rencontré en route les fontaines dont les variétés sont nombreuses : à Bellefontaine (Maine-et-Loire) [d'azur à la fontaine jaillissante à trois bassins d'argent, surmontée de trois étoiles d'or], Bonnefont (Haute-Garonne) [d'azur à une fontaine jaillissante du milieu d'un bassin d'argent], Bronnbach - le ruisseau de la fontaine - (Allemagne, Bade) [d'azur à une fontaine sur piédestal jaillissante de deux jets, le tout d'argent], Fontaine-Jean (Loiret) [d'argent à une Fontaine d'azur jetant ses eaux des deux côtés, surmontée de six fleurs de lys du même rangées trois de chaque côté, 2 et 1 (on notera l'ordre des couleurs, inverse de l'ordre habituel)], Fontaines-les Blanchés (Indre-et-Loire) [d'azur à une fontaine d'argent, au chef d'or chargé de trois croisettes de gueules], Fontfroide (Aude) [d'azur à une fontaine jaillissante de trois étages d'argent, accompagnée de deux lettres

majuscules F du même, posées à chaque canton du chef], Fontmorigny (Cher) [d'azur à une fontaine d'or sur une motte de sinople, accostée de six fleurs de lys d'or en orle], Heilsbronn - Fontaine de santé - (Allemagne, Franconie) [d'azur à une fontaine à trois bassins superposés d'or]. Cette abbaye porte aussi cette fontaine sur le second champ l'un parti dont le premier est réservé à la bande contre-composée d'argent et de gueules sur champ de sable, hommage à la famille de saint Bernard, la ligne du parti étant chargée en pointe d'un coeur de gueules, Trois-Fontaines (Marne) [d'azur à la fontaine jaillissante à trois jets d'argent dans une vasque de sable à la margelle d'or].

Certaines abbayes ont préféré adopter un pont, allusion à leur nom, notamment Pontigny (Yonne), 2ème fille de Cîteaux, [d'azur à un pont d'une arche d'argent sur une rivière en terrasse du même, le pont sommé d'un arbre de sinople chargé d'un nid du second et accosté de deux fleurs de lys d'or]. Longpont (Aisne) [d'azur à un pont de trois arches d'argent maçonné de sable sur des ondes au naturel (d'argent) surmonté de deux fleurs de lys d'or rangées en chef].

Pour un certain nombre d'abbayes au nom *aquatique* aucune trace d'eau ne figure dans leurs armes : telles Aiguebelle (Drôme) [crosse accostée de deux fleurs de lys], Aunay-sur-Odon (Calvados) [besants et tourteaux sur fascé], Clairefontaine (Belgique, Luxembourg) [Lion], Eau-les Chartes (Eure-et-Loir) [le silence obstiné des archives départementales n'a même pas permis de savoir si elle avait porté des armoiries], Fontaine-Guérard (Eure) [deux fascés], Fontaine-Daniel (Mayenne) [écussons], les Fontenelles (Nord) [semis de fleurs de lys], Fontaines-les-Blanches (Indre-et-Loire) [pals et chef], Fontguillem (Gironde) [?], Sept-Fons (Allier) [écartelé de France et de Bourbon ancien], Eberbach - ruisseau du sanglier - (Allemagne, [sanglier tenant une lance], Fountains (Angleterre, Yorkshire) [Trois fers à cheval]. Ces abbayes ont souvent préféré adopter, et parfois intégralement, les armes de leurs fondateurs.

Wurbach (Suisse, Saint-Gall) a tenu à évoquer son nom (ruisseau des vers) en plaçant quelques vers d'azur sur une bande d'argent.

Mais nous voici proches de la bande dessinée : Maulbronn – la fontaine du mulet – montre dans le premier quartier d'un écartelé un petit mulet au naturel s'abreuvant dans un rustique bassin rectangulaire dont une extrémité est constituée d'un simple pan de mur portant un tuyau coudé pour l'alimentation.

Le joyau, c'est le premier coupé d'Algemesi (Fons salutis) dans la province de Valence en Espagne, qui se décrit ainsi : "d'azur à la fontaine d'argent posée sur une terrasse de sinople plantée d'un arbuste de même à dextre, la fontaine brochant sur un arbre au naturel s'étendant en chef et de laquelle s'approchent sept colombes en vol d'argent". Le fr. Alberto Gomez Gonzalez, dans son précieux ouvrage *Héraldica Cisterciense Hispano-Lusitana*, explique que les sept colombes volant vers la Fons Salutis (la fontaine du salut) représentent les sept petites nonnes fondatrices venues de l'abbaye de la Zayda qui, le 30 octobre 1927, vinrent peupler ce "petit colombier" de Notre-Dame du Salut. Le P. Cocheril, horrifié, dessina pour remplacer cette scène une composition vraiment héraldique et sobrement évocatrice : de gueules à une fontaine héraldique [besant d'argent chargé de trois fasces ondées d'azur] accompagnée de sept étoiles d'or en orle. La fontaine et les nonnettes étaient bien présentes.

D'autres exemples sont aussi "parlants". L'abbaye Notre-Dame de Bonne-Espérance d'Echourgnac (Dordogne), fondée en 1868 par l'abbaye de Port-du-Salut, se dota dans le goût de l'époque d'un écu "d'azur à la nef de sable (sic) grée d'or et désesparée sur une mer agitée d'argent en pointe de l'écu, à la Vierge de carnation vêtue d'or tenant de la sénestre une ancre de sable et placée sur un nuage d'argent mouvant de l'angle dextre du chef" avec la devise : *Spes nostra salve*. Ce sombre tableau fut remplacé par un écu de sinople au mont de trois coupeaux d'argent mouvant de la pointe, surmonté d'une ancre du même, la trabe accostée de deux étoiles à cinq rais d'or.

L'abbaye de Port-du-Salut (Mayenne) restaurée en 1815, où vécut le P. Maur Cocheril, ne le cède en rien à l'ancien écu d'Echourgnac. Il portait : d'azur à la mer d'argent en pointe, chargée d'un navire de sable gréé d'argent, voguant vers un promontoire de sable mouvant du flanc dextre et chargé d'un phare d'argent dont les rayons lumineux dardent sur le navire de même que ceux d'une étoile d'argent placée au lieu d'honneur (c'est-à-dire au milieu du chef). Était-ce une trouvaille du célèbre baron de Géramb, ancien chambellan de l'empereur d'Autriche, qui se fit moine à Port-du-Salut et dont l'originalité du goût pour les peintures macabres était fort curieuse ?

Le prieuré des Génovéfains de Port-Rheingard, sur la rive gauche de la Mayenne, auquel succéda Port-du-Salut, possédait un très bel écu : de sinople à la fasce ondulée d'or au chef d'argent chargé d'une volute de crosse de sable. Robert Louis, de qui le P. Cocheril avait été l'élève, conseilla l'écu actuel, chargeant la fasce ondulée d'une jumelle de sinople, supprimant le chef et chargeant le tout d'une crosse entière d'argent posée en pal.

A Orval (Belgique, Luxembourg), la comtesse Mathilde de Toscane (1046-1115) s'était rendue à une partie de chasse peu après la mort de son époux Godefroid-le-Bossu. Assise au bord de la source, elle y laissa choir sa bague. Toutes les recherches pour la retrouver restent vaines. Après une prière à l'oratoire tout proche, elle revient à la fontaine où soudain un poisson surgit tenant l'anneau dans sa bouche pour le lui rendre. Aussi, toute joyeuse, la comtesse s'exclame : vraiment, c'est ici un *Val d'Or*. C'est pourquoi l'abbaye sut commémorer élégamment cet incident en adoptant comme armoiries : d'argent à un ruisseau d'azur en pointe d'où sort une bague d'or à trois diamants au naturel.

Voici donc quelques exemples qui montrent combien l'eau est présente, pas toujours avec bonheur, hélas ! dans l'héraldique cistercienne comme elle l'est dans la toponymie.

Le cognassier de Cadouin si vert sur un champ d'argent reste inséparable du Belingou qui l'hiver venu joue les torrents impétueux pour nous rappeler que l'eau vivifie mais qu'elle purifie aussi comme celle du baptême.

René DUBUC.

LE SYMBOLE DE L'EAU CHEZ ISAAC DE L'ETOILE

Le cistercien du XIIe siècle Isaac de l'Etoile s'inscrit dans la lignée des Pères, des grands Cappadociens à saint Bernard, pour lesquels le monde visible constitue un livre où l'on peut discerner les réalités invisibles : "*sachons, dit-il par exemple dans le sermon 44, voir dans les objets créés les réalités intelligibles*"*. Mais comme il était nourri surtout des écrits de Platon et de saint Augustin, les images qui reviennent le plus souvent dans ses 55 sermons connus jouent sur le contraste de la lumière et des ténèbres. Si l'on veut schématiser, pour Isaac, la lumière symbolise la connaissance, la vigilance, la sagesse, l'amour, donc la participation au salut opéré par le Christ, bref la vraie vie. Au contraire, les ténèbres symbolisent l'ignorance plus ou moins volontaire, l'erreur, le sommeil coupable, le refus de la vérité, le péché, la mort.

La récurrence de telles images fait facilement oublier la présence discrète et pourtant prégnante des images aquatiques, au point que le très long "Index analytique des mots latins", donné à la fin du 3e volume des Sermons (p. 349-431), ne comporte même pas le terme *aqua*, ni d'ailleurs *mare* ; on trouve seulement *oceanus* (p. 401), qui renvoie à *insula* (p. 386) où figurent quelques références aux passages dans lesquels Isaac parle de son expérience monastique sur l'île de Ré.

* Nos citations sont empruntées à l'édition des *Sermons* d'ISAAC DE L'ETOILE, établie par Gaston SALET, Anselm HOSTE et Gaetano RACITI, et publiée à Paris (Le Cerf) dans la collection "Sources chrétiennes" n° 130 (1967), 207 (1974), 339 (1987). Les références de la présente citation (S. 44, 3/85) et de toutes les autres indiquent la numérotation du sermon, la toison et la page. Signalons enfin que le thème de l'eau chez Isaac n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude, même partielle.

Et justement, des raisons d'ordre biographique auraient dû le prédisposer à utiliser l'image de l'eau, de préférence à d'autres symboles. On sait qu'Isaac est un Anglais, donc un insulaire. Une fois entré à Pontigny, abbaye établie au bord du Serein, puis devenu en 1147 abbé du monastère poitevin de l'Etoile en construction sur la source de Font-à-Chaux, il a sans cesse vécu dans le proche voisinage de l'eau vive que les moines domestiquaient. Mieux encore, lors de son séjour sur l'île de Ré, il a eu devant les yeux le spectacle de l'océan parfois déchaîné, et les impressions qu'il en a tirées forment le point de départ de sa méditation dans quelques-uns des sermons.

Bien sûr, Isaac n'a pas inventé de toutes pièces la signification symbolique qu'il donne à l'eau. Tributaire de la tradition biblique, liturgique et patristique, il réemploie les images qui font retrouver l'ambivalence de cet élément : l'eau est signe de malédiction et de mort lorsqu'elle est anarchique, signe de bénédiction et de vie lorsqu'elle est apprivoisée, ordonnée. Le plus intéressant, parce que le plus étonnant, consiste à voir comment Isaac affine ces significations au moyen d'expressions qui lui sont personnelles. De surprenantes images relèvent moins d'un talent rhétorique que de ce qu'il faut bien appeler le génie spirituel.

I - L'eau malfaisante

Comme dans la Bible (Ps 107, 23-32 ; Ap 21, 1), l'eau en masse furieuse et dévastatrice évoque pour Isaac la réalité de ce monde où l'homme est continuellement en péril voire en perte. L'idée n'est pas neuve : saint Augustin comparait déjà le monde à une mer et les méchants à des requins. Isaac, lui, partant d'un spectacle précis, parle ainsi à ses moines de l'île de Ré, rassemblés non loin du rivage :

"La mer en ce moment est sous nos yeux. Vous le voyez, frères, une barque est secouée par les vagues. Croyez-moi, les malheureux navigateurs que vous voyez ne me paraissent pas plus en danger sur la mer que ne le sont tous les hommes dans le monde et dans la chair." (S. 15, 1/283)

Tout ce sermon, de même que les deux précédents, commente l'épisode de la tempête apaisée par Jésus, dans l'évangile de saint Matthieu (8, 23-27). La barque agitée sur les flots, c'est évidemment l'Eglise en butte aux perturbations fomentées par Satan (S. 13, 1/267), mais c'est aussi "notre homme intérieur, pour qui l'homme extérieur est comme la mer" (S. 14, 1/273). Isaac va jusqu'à dire que toute vie humaine est un

"*nauffrage*" tant que l'on n'a pas saisi la croix, seule chance de salut, et encore à condition d'y monter soi-même comme le Sauveur est monté dans la barque (S. 15, 1/285-287).

Si donc nous sommes tous des "*nauftragés*" en puissance, si ce "*monde immonde*", comme l'appelle Isaac (S. 32, 2/209), n'a vraiment rien de valable à nous offrir puisqu'il ressemble à une eau dévoratrice, notre unique chance consiste à en être éloigné. Cela ne relève pas seulement de notre volonté : le naufragé qui ne lâche pas "*le bois solide de la foi*" (S. 15, 1/285) reste la proie des flots en furie ; s'il se retire au monastère, il n'échappe pas pour autant aux turbulences des passions, et même le combat redouble, puisqu'il s'agit là encore de "*naviguer avec le Christ et pour le Christ, de souffrir et de mourir avec lui*" (S. 15, 1/289).

Les trois sermons dans lesquels Isaac traite ce thème en détail sont bien connus. Il en est un autre, le 29e, où l'image de l'eau ennemie reparait, et ce passage peu remarqué dit comment la délivrance définitive se produira, sur l'initiative du Sauveur. Isaac s'exprime là de façon bouleversante, au terme de confidences intimes :

"Il me reste encore à crier beaucoup plus fort vers le Seigneur Jésus dans mes tribulations, jusqu'à ce qu'il me libère de ce péril extrême, qu'il change cette tempête en une brise légère, qu'il fasse taire ces flots et qu'il me conduise, joyeux de ce calme, au port que j'appelle et désire. Aujourd'hui, caché en ce bout du monde et environné par la mer, je ne désire que lui seul." (S. 29, 2/179)

Ce passage mériterait un commentaire approfondi. L'eau dangereuse, image du Mal puisqu'elle rappelle le chaos originel, est l'élément qui évoque le mieux la condition de l'homme accomplissant sa traversée de la vie pour parvenir au port du salut. L'eau a beau se déchaîner et menacer de l'engloutir, l'homme doit croire, espérer, appeler à l'aide, parce qu'en fait, malgré les apparences, il n'est pas seul. L'eau n'est donc surtout pas l'image de la damnation. Elle désigne la vie et ses difficultés, la vie certes empoisonnée par le Mal, mais tout de même la vie donnée par Dieu pour être transformée parfois dès ici-bas en béatitude. Aussi l'eau ne peut-elle pas être chargée d'une signification absolument négative.

On perçoit encore mieux ce glissement du symbolisme dans le 10e sermon, quand Isaac commente les noces de Cana (Jn 2, 2-11). Une lecture hâtive de l'épisode évangélique pourrait laisser penser que l'eau changée en vin est l'image de la sagesse humaine transformée en sagesse

divine. Isaac nous fait comprendre que la sagesse humaine, c'est-à-dire l'orgueil des philosophes, c'est plutôt le premier vin servi, dont les invités ont manqué, autrement dit la sagesse tout humaine dont on constate tôt ou tard les limites. Au contraire, l'eau que Jésus fait verser dans les jarres représente un état beaucoup moins pernicieux que la suffisance humaine :

"Celui qui veut devenir sage, qu'il se remplisse d'eau, c'est-à-dire qu'il prenne conscience de sa sottise et de sa faiblesse, et qu'ainsi il s'apparaisse à lui-même tel qu'il est, pour devenir bien vite ce qu'il n'est pas encore. Qu'il accepte l'eau pour boire le vin, qu'il renonce à lui-même, c'est-à-dire à son propre sens et à sa propre volonté, pour progresser en sagesse et en charité par la vertu d'obéissance". (S. 10, 1/227)

Et un peu plus loin, Isaac va jusqu'à avancer l'idée que la crainte de Dieu est semblable à cette eau qui sera changée en vin :

"Celui qui renonce à sa présomption, reconnaissant aisément sa folie et sa faiblesse, commence à craindre et progresse vers la sagesse ; la crainte du Seigneur est en effet le commencement de la sagesse ; mais la sagesse consomme la charité, laquelle expulse la crainte et change l'eau en vin." (1/233)

Ainsi l'eau devient-elle le signe de la connaissance de soi-même en toute vérité, donc de l'étape nécessaire vers le salut, cette étape où l'on prend conscience, douloureusement mais heureusement, qu'on a besoin d'un sauveur. Nous voilà déjà loin des valeurs symboliques négatives de l'eau.

II - L'eau bienfaisante

Curieusement, Isaac ne s'attarde guère sur les valeurs symboliques positives de l'eau. Les images de ce genre-là lui semblaient peut-être inadéquates, encore qu'elles soient porteuses d'échappées assez fulgurantes sur les réalités invisibles.

1. L'eau qui désaltère

Là aussi tributaire de la Bible, Isaac cite en passant certains versets où l'eau à boire symbolise la richesse infinie de Dieu comblant le désir humain.

L'eau représente l'écriture, "fontaine des jardins et puits des eaux vives (Ct 4, 15), fontaine pour son écoulement inépuisable, puits pour sa profondeur incompréhensible, et puits des eaux vives c'est-à-dire des sens perpétuellement jaillissants." (S. 16, 1/295)

L'eau peut aussi représenter l'aboutissement de la méditation, "où nous serons abreuvés de l'eau de la sagesse salutaire" (d'ap. Si 15, 3 ; S. 32, 2/219).

L'eau est enfin l'image de Dieu lui-même pour l'homme qui se met en quête de son visage ; la brûlure de la soif est déjà une manière de se rapprocher de lui :

"Ici-bas, Dieu ne révèle rien de soi pour contenter le désir de voir, mais seulement pour exciter la recherche. Il révèle, non pour rassasier maintenant, mais pour aviver la soif. 'Je serai rassasié, est-il dit, quand apparaîtra ta gloire' (Ps 16, 15), mais d'ici là 'mon âme a eu soif de Dieu, source vive' (Ps 41, 3)." (S. 23, 2/83)

2. L'eau qui féconde

Plus originale est la comparaison qu'Isaac établit lorsqu'il commente la parabole du semeur (Lc 8, 5-15). Pour lui, les grains tombés sur le sol pierreux "où ils n'avaient pas beaucoup de terre", c'est la Parole divine touchant la nature humaine qui se sait incapable par elle-même de répondre aux avances de Dieu, et qui ne peut que dire à son Seigneur : "mon âme est devant toi comme une terre sans eau" (Ps 42, 6). Isaac met alors en parallèle cet état de l'homme livré à ses seules ressources et la situation d'Adam au paradis terrestre :

"Lorsqu'il obéit à la voix de la femme plutôt qu'à celle de Dieu, il fut aussitôt desséché intérieurement en la racine de l'humilité, privé qu'il était de l'eau de la charité, et bientôt aussi il se flétrit, dépouillé extérieurement de la verdure de l'obéissance." (S 26, 2/137)

L'expression "l'eau de la charité" suggère l'action fécondante de Dieu dans l'homme. C'est une manière d'affirmer que la capacité d'aimer témoigne en tout homme d'une présence secrète de Dieu. C'est la présence agissante de l'Esprit Saint.

3. L'eau qui lave

Du moment que la charité est semblable à une eau, l'image de l'eau convient pour désigner l'Esprit Saint qui est avant tout charité. Avec d'autres théologiens du XIIe siècle, Isaac attribue en effet la puissance au Père, la sagesse au Fils, la charité à l'Esprit. Dans son sermon 44, pour le jour de la Pentecôte, il parle de l'Esprit comme d'une eau qui lave, car seul l'amour peut rendre pur. Il s'agit d'un long développement. Retenons-en ceci :

"L'ordre normal veut que celui qui va se mettre à table se lave d'abord les mains. (...) Le baptême lave, l'autel nourrit ; mais sans la charité qui est 'le fruit de l'Esprit' (Ga

5, 22), ni l'un ni l'autre ne profite. La charité est l'eau qui lave, le vin qui enivre. Elle lave des vices, elle enivre des vertus ; elle lave ceux qui sont souillés par l'amour de ce monde, elle enivre ceux qui sont purifiés par l'amour de Dieu ; elle lave ceux qui sont salis par l'amour d'eux-mêmes, elle enivre ceux qui sont purifiés par l'amour du prochain. Or la charité, c'est l'Esprit, car l'Esprit est charité. Ainsi la vérité nourrit, la charité désaltère, la puissance fortifie. (...) Le merveilleux rassasiement par le visage du Père confèrera une force parfaite, ôtera toute souffrance de la faim et de la soif. (...) Ce repas éternel offrira toutes les délices sans lassitude et les fera désirer sans souffrance. Alors là-haut, comme nous le promet ici-bas le Fils qui ne ment pas, nous mangerons et boirons avec lui, brillants de la vérité, brûlants de la charité, vaillants de la puissance." (S.44, 3/91-95)

Evolution inouïe du symbolisme : l'expression "brûlants de la charité" suggère que dans le royaume des cieux les contradictions se résorbent ; l'eau devient feu !

S'agit-il seulement d'un avenir lointain, dans l'au-delà ? Non pas. Car l'eau sert aussi à désigner la prière, qui est déjà une activité d'ici-bas. Dans le sermon 52, Isaac a cette trouvaille : "la prière t'a lavé" (3/231). On ne se purifie pas en accumulant les expiations, encore moins par des prouesses de vertu, mais en se rapprochant du seul Saint, donc par l'amour. En quelque sorte, Isaac affirme ici qu'il n'y a qu'une vertu : aimer. Et cette vertu est un don, celui de l'Esprit. Il résume ainsi la doctrine chrétienne la plus profonde sur la prière, laquelle n'est rien d'autre que le fait de laisser en soi-même "l'Esprit du Fils crier : Père" (Ga 4, 6).

Et si l'Esprit lave comme une eau, c'est bien le signe que pour Isaac, comme pour les Pères grecs et pour la théologie orthodoxe permanente, toute la vie chrétienne n'a pas d'autre but que l'acquisition de l'Esprit Saint, eau qui lave, qui féconde et désaltère, autrement dit présence d'amour qui donne à la vie d'ici-bas sa dimension d'éternité et de joie inexprimable.

On ne saurait, semble-t-il, aller plus loin. Pourtant, dans une perspective vertigineuse, Isaac définit ainsi l'homme qui cherche Dieu :

"Le coeur du contemplatif doit être transparent, comme un miroir ou comme une eau très limpide et immobile, pour qu'en lui, par lui, comme dans un miroir, par un miroir, l'esprit voie son image à l'image de Dieu." (S. 25, 2/125)

Quand l'homme se trouve lui-même et se voit tel qu'il est, alors il découvre ce qu'est vraiment la vie, mélange de bien et de mal, de lumière

Dom Jean Benoist,
profès et prier de Cadouin,
puis abbé de l'Etoile
(1663-1738)

à Marcel Berthier

Jean Benoist naquit à Limoges le mercredi 18 avril 1663. Son père, Pierre Benoist, bourgeois et négociant de la ville, avait épousé en secondes noces une sienne parente, Madeleine Benoist¹.

Les Benoist comptaient parmi les plus anciennes grandes familles de la bourgeoisie limougeaude. Leur nom fut fréquemment associé aux événements locaux et parfois même à d'importantes pages de l'Histoire. Déjà au XIVe siècle, vers 1324, ils avaient été à l'origine de la chapelle dite pour cela "des Benoist", adjointe à une vénérable église de la ville, Saint-Pierre-du-Queyroix. Plusieurs d'entre eux y recevront la sépulture, jusqu'en 1776, date de l'interdiction d'inhumer dans les églises. C'est là que le père de notre Jean sera lui-même enterré le 16 décembre 1670. L'enfant n'avait que sept ans et demi.

Famille bien enracinée à Limoges, donc, aussi bien que dans l'Eglise. N'est-ce pas l'un des grands-oncles de Jean, Pierre Benoist, abbé de Saint-Augustin de Limoges, que le roi Henri IV avait mandé à Saint-Denis, en juillet 1593, pour être instruit par lui des dogmes catholiques avant son abjuration² ? Vingt-cinq ans plus tard, une grand-tante de Jean fit venir de Salamanque et reçut chez elle Isabel de los Angeles, l'une des six carmélites espagnoles envoyées en France pour y établir la réforme de Thérèse d'Avila ; elle l'aïda à fonder le carmel de Limoges ; et en reconnaissance de ses grands bienfaits, elle eut le privilège d'être enterrée dans le cloître de ce monastère³. Encore au début du XVIIIe siècle, le dévouement des Benoist à l'église locale leur valait l'estime et l'affection de l'évêque du lieu, Mgr Antoine Charpin de Genétines, qui gouverna le diocèse de 1707 à 1729 et tint à présider en personne la plupart des cérémonies familiales,

et de ténèbres ; il se rend compte surtout que rien n'est joué d'avance, puisque l'action de Dieu continue ; il s'aperçoit enfin à quel bonheur il est appelé...

On ne comprendrait pas aussi bien cela dans les Sermons de l'abbé de l'Etoile, si Isaac avait attaché à l'eau une signification exclusivement négative ou positive. Son génie spirituel en ce domaine est d'avoir enrichi la dialectique d'un symbole déjà complexe, d'en avoir éclairé la signification, pour aider ses moines et ses lecteurs d'aujourd'hui encore à avancer avec confiance vers la "*source même de la lumière*" (S. 22, 2/67).

Villa Tiny
86150 L'Isle-Jourdain

Claude GARDA

telles que baptêmes, mariages, professions religieuses. Et c'est naturellement à ce prélat que Jean, élu abbé de l'Etoile, s'adressera pour la bénédiction abbatiale.

Au foyer où Jean naquit, des vocations religieuses avaient déjà éclos. Deux de ses demi-soeurs entrèrent chez les visitandines de la ville : Anne (née en 1645) et Jeanne-Charlotte (née en 1653); celle-ci mourra supérieure du couvent en octobre 1728.

Tout porte à penser que le garçon fit ses études au collège des jésuites, en ville, dont les Benoist étaient d'insignes bienfaiteurs et chez qui l'on retrouve la trace de plusieurs enfants de la famille. Un vitrail de la chapelle de ce collège porte encore les armes familiales, armes parlantes puisqu'elles évoquent le sens étymologique du patronyme Benoist (benedictus) : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois mains bénissantes d'argent, deux en chef et une en pointe*. Noter que ces armes figurent aussi sur un vitrail de la cathédrale Saint-Etienne, dans la chapelle de Notre-Dame des Malades.

On ne sait rien de précis sur le parcours de Jean, études et cheminement de sa vocation, jusqu'à l'âge de 28 ans. Il faudra attendre 1714, l'année de son entrée en fonction comme abbé de l'Etoile, pour découvrir qu'il était docteur en théologie. Les actes ultérieurs, même les plus officiels, passeront ce grade sous silence, sans doute parce que l'intéressé n'en tirait aucune fierté ; en revanche, dom Jean Benoist fera toujours suivre son titre abbatial de l'expression "*de l'Étroite Observance de l'ordre de Cisteaux*".

Lorsque les textes retrouvés parlent de lui pour la première fois, il est déjà moine cistercien et prêtre. Ainsi son nom apparaît-il en 1691, à Cadouin en Périgord, dans le registre de la Confrérie du Suaire⁴. Jean, appelons-le désormais le Père Jean, faisait alors partie de la petite dizaine de profès composant la communauté cistercienne gouvernée par dom Pierre Mary, abbé de 1666 à 1696. Celui-ci maintenait ses religieux dans l'Étroite Observance que Cadouin avait adoptée depuis 1643.

Le Père Jean n'était pas le seul Limousin à avoir embrassé la vie monastique à Cadouin. L'abbaye servait alors de noviciat commun pour les réformés des provinces de Bordeaux et de Poitiers⁵, et deux novices sur les quatre dont les noms nous sont parvenus pour cette période venaient également de son diocèse natal : Joseph Roussaud (1681), Antoine Bordas (1685), ce dernier étant natif comme lui de la ville même de Limoges⁶.

Qu'après sa profession il soit demeuré à Cadouin, plutôt que de faire

voeu de stabilité pour une autre maison moins éloignée de Limoges, semble indiquer que notre jeune profès tenait à rester sous le rayonnement immédiat de l'abbé extraordinaire qu'était dom Pierre Mary, modèle de régularité, de science et d'humilité. Dom Pierre le lui rendit bien en lui confiant la charge de cellérier de Cadouin, puis en le choisissant comme secrétaire pour l'accompagner dans la visite régulière des seize abbayes, dont trois de moniales, de la province de Toulouse dont il était depuis 1683 le vicaire général. Pendant une douzaine d'années, le Père Jean parcourut donc l'Occitanie avec son Père abbé, d'octobre à janvier, et acquit par là une connaissance pratique de l'administration des monastères et des réalités d'ordre spirituel vécues par ses confrères et consœurs cisterciens.

Lors d'une visite régulière effectuée à Calers, le 2 janvier 1694, c'est lui-même qui dut remplacer dom Pierre pour les premières cérémonies d'ouverture à l'église conventuelle, l'abbé Visiteur n'étant toujours pas rétabli de la maladie qui le retenait à l'infirmerie depuis une vingtaine de jours. Tous deux étaient arrivés dans ce monastère le 12 décembre précédent et, dès le lendemain, dom Pierre avait dû se mettre au lit, victime d'une maladie annonciatrice de la mort qui allait l'emporter deux ans plus tard⁷.

Un mois après la mort de dom Pierre Mary, au printemps 1696, Cadouin retomba aux mains d'un abbé commendataire, Thomas Delort de Sérignan⁸. La communauté, pour être préservée du relâchement, avait besoin d'un guide très sûr. Seul le prieur pouvait en assumer le rôle. Les supérieurs de l'Étroite Observance ne tardèrent pas à désigner le Père Jean comme prieur de Cadouin. Grâce à lui, l'élan qu'avait connu Cadouin sous le fructueux abbatiat de dom Pierre Mary put continuer. Il s'appliqua en outre à entretenir la dévotion et les pèlerinages au Suaire, faisant venir pour cela les lazaristes de Sarlat qui donnèrent à Cadouin une mission en 1708^{8 bis}.

Le témoignage du bénédictin dom Jacques Boyer nous en apprend davantage encore sur les qualités humaines et intellectuelles du Père Jean. Le religieux voyageait pour amasser les sources de la nouvelle *Gallia christiana*. Il arriva à Cadouin le 27 septembre 1712 et y fut reçu par le prieur dom Jean Benoist, qui lui "*fit toutes les amitiés possibles*". Il resta à l'abbaye trois jours, ravi de pouvoir consulter les archives "*en bon ordre*", remarque-t-il, partageant la prière et les repas de la communauté, emportant même un cadeau du prieur⁹. Dom Boyer conserva un bon souvenir de ce séjour, au point que deux ans après, dom Jean Benoist étant devenu abbé de l'Étoile, il correspondait encore avec lui¹⁰.

Pour un peu, dom Boyer aurait pu ne jamais rencontrer le Père Jean à Cadouin, et l'année 1712 représenter une rupture dans la vie de ce dernier.

En effet, le siège abbatial du Rivet en Bazadais s'étant trouvé vacant au milieu de l'été 1712, le roi l'offrit au prieur de Cadouin, qui refusa cette promotion¹¹. L'abbaye du Rivet échut alors à un autre moine cistercien, de Cîteaux même celui-là, dom Jourdan de Fleis (ou de Fleins), que le roi nomma le 15 août suivant¹² et qui eut semble-t-il quelques difficultés à obtenir ses bulles puisqu'il recevra la bénédiction abbatiale après un an et demi d'attente, le 11 novembre 1714, à Paris, dans l'église des moniales bernardines de Penthemont¹³.

Mais notre Père Jean ne put se maintenir longtemps encore à Cadouin. Le 9 juin 1713, le vieux roi Louis XIV le gratifiait d'une nouvelle nomination, cette fois-ci au siège abbatial de l'Etoile en Poitou¹⁴. L'abbaye, restaurée au siècle précédent sous la gouverne de grands et saints abbés qui en avaient fait l'un des foyers les plus fervents de l'Étroite Observance, sortait d'une crise pénible sur laquelle toute la lumière n'a jusqu'à présent jamais été apportée. On sait seulement que les effectifs avaient littéralement fondu, la plupart des religieux s'en étant allés dans d'autres maisons réformées, notamment à la Trappe.

Dom Jean Benoist allait succéder à un abbé, dom François de Chéreil, qui fit son possible pour sauver le monastère et y rétablir la régularité. Il y réussit assez bien, puisqu'en 1708 le bénédictin dom Edmond Martène, de passage à l'Etoile, constatait qu'une douzaine de religieux y vivaient dans la ferveur, la pauvreté et une observance exacte de la Règle¹⁵.

Dom Jean n'attendit ses bulles que neuf mois. Pour sa bénédiction abbatiale, certainement après accord avec l'évêque de Poitiers Mgr Jean-Claude de La Poype de Vertrieu, il se tourna vers l'évêque de Limoges, l'ami des Benoist, Mgr Antoine Charpin de Genétines. Celui-ci la lui conféra dans la chapelle du collège des jésuites, à Limoges, le premier dimanche de Carême 1714, assisté des supérieurs réguliers de deux monastères de la ville, l'abbé bénédictin de Saint-Augustin et l'abbé feuillant de Saint-Martin¹⁶. Mgr Charpin de Genétines mourra la même année que dom Benoist, six mois après lui¹⁷. Et avoir à bénir un abbé de l'Etoile aura sûrement touché ce prélat dont les propres armes¹⁸ portaient un franc-quartier d'azur chargé d'une étoile d'or...

Alors âgé de 51 ans, dom Jean allait tenir la crosse à l'Etoile jusqu'à sa mort, soit pendant un quart de siècle. De ce long abbatat, les archives du monastère, fort lacunaires pour la première moitié du XVIIIe siècle, n'ont conservé que huit actes d'administration temporelle. C'est peu, mais il s'agit chaque fois d'une décision assez significative.

Le premier acte, le 14 mai 1714, est une transaction par laquelle le nouvel abbé et sa communauté se désistent des poursuites précédemment engagées par les religieux contre le meunier Jean Pénaguin à qui ils avaient affermé leur moulin de Vanguail¹⁹. Quatre ans plus tard, le 23 mai 1719, l'abbé afferme la seigneurie de la Perchaie, première des granges de l'abbaye, sise à deux lieues au sud du monastère²⁰. Il y avait bien longtemps que les convers ne s'occupaient plus de ce domaine, et qu'on en avait confié l'exploitation à des laïcs. Mais les conditions du nouveau bail montrent que le supérieur tenait à une gestion plus saine. Noter que, dans ces actes et les suivants, dom Benoist, qui signe simplement "*Fr. Jean, abbé de Létouille*", est dit "*y demeurant*" : le détail n'est pas négligeable du point de vue de la stabilité, à une époque où pas mal de supérieurs, même réguliers, ne résident pas sur place.

L'esprit de conciliation et le sens pratique que l'on devine chez lui ne suffisaient naturellement pas à assurer au monastère les ressources nécessaires. En décembre 1720, il contracta un emprunt auprès du chanoine d'Armagnac, trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers²¹, puis, pour un montant beaucoup plus important, auprès du sieur Laurendeau, également de Poitiers²². Ces emprunts, dépassant au total les 10.000 livres et représentant cinq fois le revenu annuel du monastère, étaient destinés au remboursement général des nombreuses dettes que son prédécesseur avait été contraint d'accumuler.

Le plus émouvant est, dans cet ordre de choses, la déclaration des biens et revenus de l'abbaye, qu'il rédigea le 18 décembre 1728 pour l'Assemblée générale du clergé de France. On en a conservé le brouillon avec la feuille des opérations et calculs²³, un deuxième brouillon plus sommaire²⁴, enfin la mise au propre transmise au bureau diocésain²⁵. Ce document-là, d'une écriture sans bavures, régulière et belle, porte sa signature et fournit des indications précises sur le domaine et le budget du monastère, indications d'autant plus précieuses qu'à travers elles transparaît un peu de la vie quotidienne : à peine 1450 livres par an pour l'habillement, la nourriture et les petites dépenses courantes de l'abbé et de ses moines ; 100 livres réservées à l'aumône ; 80 livres pour l'entretien des ornements et de la lampe de l'église ; 30 livres versées à l'ordre de Cîteaux, à titre de contribution ; 5 à 600 livres de décimes, selon les années, faisant de cet impôt une charge écrasante.

La déclaration présente aussi la communauté : à l'Etoile, avec l'abbé, vivaient cinq religieux de chœur, deux frères convers, un valet pour le Père abbé, un cuisinier, un jardinier, un palefrenier, deux laboureurs et

deux jeunes gens. On y apprend en outre que les religieux s'astreignaient au travail manuel en faisant "*valoir par leurs mains*" les terres de l'enclos monastique, lequel produisait froment, avoine, un peu de vin... Est même rappelé l'hiver rigoureux de 1709 qui endommagea le bois de haute futaie à l'est des bâtiments conventuels.

Les noms des religieux qui vécurent à l'Etoile sous la houlette de dom Jean Benoist figurent dans les archives du monastère. Enumérons-les en donnant les dates extrêmes où ils apparaissent : P. Jean Coyer, prieur, 1714-1720 ; P. Louis-Charles du Chastelet, procureur, 1714-1732, prieur en 1738 ; P. Louis Ramel, 1720 ; P. Joseph Roussel, 1720 ; P. Jacques de Macé, 1725-1731 ; P. Joseph Dreux, 1727-1738, qui deviendra abbé de l'Etoile et se suicidera en 1758 ; P. Michel Picard, 1732-1738 ; Fr. Julien Simon, convers, 1720-1732. Il y en eut sûrement d'autres, mais ils n'ont pas laissé de trace.

Sous l'abbatit de dom Jean, les effectifs diminuèrent à nouveau. Ce fut certainement l'une de ses tristesses. Et à sa mort, il ne restera plus que trois profès dans l'abbaye. En revanche, et peut-être le petit nombre des religieux favorisait-il ceci, l'Etoile entretenait avec le voisinage des relations de sympathie et d'assez grande proximité. A partir de 1724, un moine ira desservir fréquemment la paroisse de Cenau, en l'absence du curé. Il avait pour cela moins d'une lieue à parcourir sur le sentier qui passe à travers le bois jouxtant l'abbaye. L'intérim devint si habituel qu'en 1733, l'abbé Henri Fradin, vicaire d'Archigny, signera un acte de baptême "*en la place de messieurs de l'Etoille comme desservans*"²⁶. L'abbé en personne célébra un mariage : c'était le lundi 1er février 1717, entre François de la Bussière, écuyer, et Marie Paris, fille du sieur de la Salle, petite seigneurie des proches environs²⁷. L'un de ses prédécesseurs au XVIIe siècle, dom Placide Petit, avait inauguré cet usage de certains mariages célébrés au monastère pour les familles des hobereaux du voisinage²⁸.

La bonne réputation de dom Jean s'étendait bien au-delà de la campagne poitevine où se cachait l'abbaye de l'Etoile. Ainsi, lorsque s'éleva un litige entre les religieuses fontevristes de la Puye, à une lieue et demie à l'est de l'Etoile, et Madame Dutivel de Pansière, à propos de dot et de prêt d'argent, l'affaire fut portée devant l'abbesse de Fontevraud. Celle-ci, Mme de Rochechouart, dite "la reine des abbesses", confia à dom Benoist le soin d'enquêter et de trouver un arrangement. Le registre du Conseil de l'abbesse précise qu'il "*a plu à Madame l'admettre en arbitrage*", l'abbé de l'Etoile étant "*homme de mérite et de vertu, connu pour tel dans la province voisine*"²⁹.

On ne sait strictement rien des circonstances de la mort du Père abbé.

Même la date n'en est connue qu'indirectement, grâce à un document conservé loin du Poitou et intitulé *Etat des revenus de l'abbaye régulière de Notre-Dame de l'Etoile, ordre de Cîteaux, diocèse de Poitiers, vacante par le décès de Mre dom Benoist, régulier, arrivé le 18 janvier 1738*³⁰. Ce mémoire accuse une diminution de 26 % du revenu de l'abbaye, par rapport à la déclaration de 1728. Le 11 avril suivant, le roi Louis XV nommait abbé de l'Etoile un autre régulier, dom Nicolas Quesnet, jusque-là prieur de Royaumont³¹, lequel ne parviendra pas à empêcher la lente extinction du foyer de vie contemplative qui luisait au fond d'un vallon perdu de la campagne poitevine depuis six siècles.

Dom Jean Benoist aura été le dernier des grands abbés réguliers de l'Etoile. Ne déplorons pas le silence entourant sa mort, le 18 janvier 1738. Ne suffit-il pas de savoir que ce jour-là était un samedi, jour évocateur de l'issue de toutes choses et jour marial, comme si une délicatesse providentielle avait voulu indiquer que s'étendait définitivement sur notre Père Jean et sur son monastère le blanc manteau de la Reine de Cîteaux.

NOTES

1. On ne trouve pas grand-chose, pour notre sujet, dans le **Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges** par l'abbé Joseph NADAUD (publ. A. LECLER, 2e éd., Limoges, 1882, t. 1, p. 170-177) ; l'abbé Lecler annonçait (p. 560) une généalogie de la famille, qui n'a semble-t-il jamais été publiée. Se reporter plutôt à Joseph BOULAUD, "Le livre de raison de Grégoire Benoist de Lostende (1677-1754)", dans **Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin**, t. 59, 1909, p. 75-129.
2. A. LECLER, "Une question de biographie : René Benoist et Pierre Benoist", dans **Bull. Soc. arch. hist. Limousin**, t. 26, 1877, p. 139 sq.
3. Françoise NICOLAS DE TRASLAGE, **Vie de la vénérable Mère Isabelle des Anges, l'une des six carmélites espagnoles fondatrices de l'institut de sainte Thérèse en France, morte en odeur de sainteté le 14 octobre 1644 au monastère des carmélites de Limoges** (Paris, 1658), nouv. éd. publ. M. BOUJX, Limoges, 1876, p. 100-108.
4. Louis GRILLON, "Un abbé de Cadouin méconnu, dom Pierre Mary (?-1696)", dans **Mélanges à la mémoire du Père Anselme Dimier**, vol. 3, Pupillin, 1984, p. 336, note 14.
5. Cadouin le fut au moins depuis 1684 (J.-D. LELOCZKY, **Constitutiones et acta capitulorum strictioris observantiae ordinis Cisterciensis, 1624-1687**, Rome, 1967, p. 224) et sera relayé vers 1740 par l'abbaye du Pin, près de Poitiers (Louis GRILLON, "Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les Statuts des Chapitres généraux de l'Ordre", dans **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord**, t. 82, 1955, p. 199, note 13).
6. Louis GRILLON, "Un abbé..." (voir n. 4), p. 337, note 26.
7. Arch. dép. Haute-Garonne, 106 H 22 ; cité par Jean-Claude MEYER, "Les cisterciens en pays toulousain au XVIIIe siècle", dans **Bulletin de littérature ecclésiastique**, t. 93 (Saint Bernard et la recherche de Dieu, colloque des 25-27 janvier 1991), 1992, p. 117. Louis GRILLON (voir n. 4) signale aussi cette péripétie (p. 340) mais sans nommer le Père Jean Benoist, pas davantage que lorsqu'il évoque le déroulement d'une visite régulière (p. 338) et signale simplement la présence du "cellérier de Cadouin".
8. **La Gazette de France**, du 5 avril 1696 (cf. Marquis de GRANGES DE SURGERES, **Répertoire historique et biographique de la Gazette de France**, Paris, t. 4, 1906, col. 273).
- 8 bis. Jean SIGALA, **Cadouin en Périgord**, Bordeaux, 1950, p. 117.
9. "Journal de voyage de dom Jacques Boyer (1710-1714)", publ. F. BOYER et A. VERNIERE, dans **Mémoires de l'académie de Clermont**, nouv. série, t.26, 1884, p. 337-338.
10. *Ibid.*, p. 477 (lettre du 15 février 1714) et p. 485 (du 28 avril 1714).
11. **Gallia christiana**, éd. 1720, t. 1, col. 1219, et t. 2, col. 1355 ; H. DU TEMS, **Le clergé de France**, Paris, 1774, t. 1, p. 520, et t. 2, p. 509.
12. **La Gallia christiana** (t. 1, col. 1219) écrit "de Fleiis" ; DU TEMS (t.1, p. 520) écrit "de Fleins" ; on trouve "de Fleis" chez A. CLERGEAC, **Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch, 1300-1801**, Arch. hist. de la Gascogne, 2e série, fasc. 16, 1912, p. 98.
13. **Gallia christiana**, éd. 1720, t. 1, col. 1219.

14. *Gallia christiana*, éd. 1873, t. 2, animadversiones, col. LI. Voir aussi *La Gazette de France*, du 10 juin 1713 (cf. GRANGES DE SURGERES, *Répertoire...*, t. 1, 1902, col. 325).
15. Edmond MARTENE et Ursin DURAND, *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717, p. 8.
16. *Gallia christiana*, éd. 1720, t. 2, col. 1355-1356.
17. Il mourra au château de Genétines, en Forez, le dimanche 21 juin 1738 (A. FRAY-FOURNIER, "Catalogue de portraits limousins et marchois", dans *Bull. Soc. arch. hist. Limousin*, t. 42, 1894, p. 501).
18. *Ibid.*, qui indique "*d'argent à la croix ancrée de gueules, au franc-quartier d'azur chargé d'une étoile d'or*".
19. Arch. dép. Vienne, 1 H 9/2, orig. pap.
20. *Ibid.*, dossier "La Perchaie".
21. *Ibid.*; la dette ne sera toujours pas éteinte en 1748 (cf. Arch. dép. Gers, I 1338).
21. Abbé LALANNE, "Notice sur l'ancienne abbaye royale de N.-D. de l'Etoile", dans *Le Châtelleraudais*, 1854 (recueillie aux arch. dép. Vienne, carton 34, pièce 14), p. 10.
23. Arch. dép. Gers, I 1338.
24. Arch. dép. Vienne, 1 H 9/2, pap., 11 pages.
25. Arch. dép. Vienne, G 423, cahier pap., 6 fol.
26. Arch. dép. Vienne, reg. par. Cenon (10 juillet 1733).
27. Arch. dép. Vienne, reg. par. Archigny (1er février 1717); cité par M. POULIOT, J. SALVINI, F. VILLARD, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Vienne, série E supplément*, t. 5, Poitiers, 1970, p. 280.
28. Arch. dép. Vienne, reg. par. Archigny (17 août 1660); cité par C. GARDA, "Le sens de l'observance chez un abbé de l'Etoile au XVIIe siècle", dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 5e série, t. 5, 1991, p. 248.
29. DEODATA (pseud. de Soeur MARGUERITE-SAINT-HONORAT), *La Puye, son prieuré de fontevristes, son couvent de Filles de la Croix*, Poitiers, s.d. (1920), p. 89, qui a jugé naturel de moderniser le nom Benoist en "Benoît".
30. Arch. dép. Gers, I 1338. Pour justifier la présence à Auch d'une bonne part des archives de l'Etoile, rappelons que le dernier abbé commendataire, Jean de Vergès, les avait emportées avec lui et que tous ces papiers, avec d'autres, forment maintenant le fonds "de Vergès" (série I).
31. *La Gazette de France*, du 12 avril 1738 (cf. GRANGES DE SURGERES, *Répertoire...*, t. 4, col. 4).

L'UTILISATION DE L'EAU DANS TROIS MONASTERES CISTERCIENS DE LA DORDOGNE

Dans le cadre du thème proposé : le monastère et l'eau, j'ai dessein de traiter de trois abbayes cisterciennes de la Dordogne, à savoir N.D. de Boschaud sur la commune de Villars, N.D. de Peyrouse sur celle de Saint-Saud et N.D. de Dalon sur Sainte-Trie. Celle-ci bénéficie de documents abondants rassemblés dans une restitution de son cartulaire dont l'original a disparu. Les deux autres sont connues seulement par quelques actes dispersés et tardifs dont certains présentent toutefois un grand intérêt pour le sujet qui nous occupe.

L'emplacement du monastère

Personne n'oserait plus soutenir que les cisterciens montraient une préférence pour fonder leurs abbayes dans les vallées afin que leurs habitants, contractant des fièvres provoquées par l'humidité, fassent ainsi pénitence et, décédant plus rapidement, accèdent aussi plus vite à leur gloire éternelle.

Leur choix était d'ordre beaucoup moins spirituel. Les cours d'eau des vallées leur étaient indispensables pour leurs besoins quotidiens, hygiéniques ou culinaires, pour l'évacuation de leurs déchets et, éventuellement, pour l'irrigation de leurs terres et la mise en mouvement de leurs industries. Les plans des monastères cisterciens traduisent généralement cette préoccupation = l'extrémité du bâtiment des pères et de celui des convers où étaient aménagées des latrines, étaient à cheval sur une eau courante ; de même l'extrémité du bâtiment des cuisines.

C'est le cas de Peyrouse qui, après avoir sans doute délaissé le site de Veille-abbaye, s'établit définitivement au confluent de deux affluents de la Côte, le Queue-d'âne et le Palen. C'est aussi le cas pour Dalon près du ruisseau du même nom, affluent de l'Auvézère. Boschaud serait donc une exception puisqu'il n'y existe aucun cours d'eau et que les moines devaient s'y contenter apparemment de puits et de réservoirs.

L'eau comme voie de communication

L'eau était aussi pour les monastères une voie de communication et d'échange. J'aborderai cet article par un exemple fort inattendu que j'ai eu jadis l'occasion de développer ailleurs et qui paraît loin, à première vue du moins, de notre propos. On sait que le sel était une denrée de première nécessité, mais aussi de grande cherté. Un monastère, soucieux de son économie, faisait donc tout son possible pour s'en procurer à moindre coût. Pour cela, les cisterciens négocièrent la possession de salines ou, tout au moins, de leur usage. Le premier abbé de Dalon, Dom Roger (1120-1159), initia cette entreprise et ses successeurs ne cessèrent de la poursuivre.

L'abbaye fonda de bonne heure un prieuré très éloigné d'elle, les Touches, situé sur la commune de Saint-Just, canton de Marennes en Charente-Maritime, sur la rive droite de la Seudre, en plein cœur de marais salants. Mais avoir du sel à soi était une chose ; encore fallait-il l'amener à l'abbaye. Le sel de cette région était habituellement chargé sur des bateaux qui remontaient le cours de la Charente depuis Soubise jusqu'à Basseau, le port fluvial d'Angoulême. A partir de là, le relais pouvait être assuré soit en empruntant d'autres cours d'eau soit, plus vraisemblablement, par charrois ou bêtes de somme ; d'ailleurs une mesure de capacité du sel est révélatrice : elle s'appelait la saumée. Or, que ce soit par eau ou par route, les seigneurs riverains exerçaient tous des droits de péage et de ribage qu'il fallait leur verser.

Le cartulaire de Dalon confirme ce parcours du sel justement par les exemptions de péage qu'il contient. L'abbaye acquit un lieudit la Mote, près de Soubise, où elle pouvait établir un dépôt. Elle possédait en outre une grange (non identifiée) appelée la Colre en Charente. Elle acquit l'exemption du péage de Chateaufort-sur-Charente sous Dom Roger, celle du péage de Soubise sous son successeur immédiat, Dom Ameil (1159-1169). Le 24 janvier 1179, Geoffroy de Tonnay autorisa le passage gratuit d'un bateau de sel par an sur ses terres ; en 1186, les Matha, Foulque et Geoffroy Martel, accordèrent à perpétuité le droit de passage sur les leurs. Outre ces privilèges cédés par les seigneurs locaux, il faut souligner les confirmations de leurs suzerains, Henri Plantagenêt, Alénor d'Aquitaine, Richard Coeur de Lion, Guillaume Taillefer et son fils Wlgrin comtes d'Angoulême. Certains seigneurs se réservèrent toutefois un droit de ribage soit le long des canaux ou étiers, soit le long des rivières ; ce fut le cas de Geoffroy de Tonnay. Les exemptions de péage accordées par Eble IV de Ventadour et Archambaud V de Combom pouvaient concerner des parcours fluviaux autant que terrestres.

Ourse de Rochefort avait donné à Dalon cinq pécheries ou *estaus*. Audiart de Momac leur accorda la capture d'anguilles une nuit par an. Un autre acte nous apprend que les moines firent cadeau de cinquante seiches à l'arbitre d'un accord dont ils étaient l'une des parties. Il est donc probable que les moines du prieuré des Touches qui pouvaient conserver les poissons dans leurs viviers ou *conchae* ne consommaient pas tout sur place et en envoyaient périodiquement à Dalon en même temps que le sel ; quant à la seiche ou sépia,

son utilisation était multiple comme chacun sait. Ce qui était valable pour le transport des produits de la mer l'était aussi, sans aucun doute, pour celui de tout autre denrée, alimentaire ou non.

Les cours d'eau

Les moines devaient aussi pratiquer ou favoriser à leur profit la pêche dans les cours d'eau proches de leurs granges ainsi que dans leurs étangs. Malgré l'absence de textes vraiment significatifs à cet égard, on peut penser que Dalon se fit accorder, comme elle le faisait pour les produits de la mer, des droits de pêche réservés jusque là aux seigneurs locaux. J'ai relevé, par exemple, que les moines offraient en cadeau, le cas échéant, un de ces saumons qui remontaient alors la Vézère jusqu'à Larche. Il est clair que l'abbaye se fit donner aussi les droits de ribage le long des cours d'eau et les prairies les plus fertiles parceque les mieux irriguées. De même ils acquirent ou bâtirent sur ces cours d'eau des moulins dont il sera question plus loin.

L'eau comme repère topographique

Auparavant, je voudrais parler de l'eau comme repère topographique. Certaines fontaines sont parfois utilisées comme bornes mais leur identification est devenue très difficile à l'heure actuelle. En revanche, j'ai présenté jadis la traduction et l'analyse d'un document curieux concernant un cours d'eau. Peyrouse avait le projet de construire ou d'agrandir une de ses granges au lieu dit Sala. Or, Dalon possédait, non loin de là, sa propre grange de Puyboucher sur la commune de Brouchaud. Or un statut du Chapitre général, émis en 1134, précisait qu'il devrait exister deux lieues au moins entre granges appartenant à des abbayes différentes. Ce n'était pas le cas pour les deux établissements en question et l'affaire dut être soumise à l'abbé général de l'ordre qui arbitra le différend de la façon suivante : Peyrouse pourrait bâtir à Sala mais ses pâturages seraient mis en commun avec les daloniens jusqu'à l'Auvézère et elle ne pourrait acquérir au-delà. La prairie qu'elle possédait déjà serait divisée : un tiers serait cédé à Dalon *pro bono pacis* ; deux tiers resteraient à Peyrouse qui devrait en acquitter tout le cens, soit trois sols et trois deniers. Peyrouse ne pourrait employer au-delà de la rivière aucun homme ou femme dépendant de Puyboucher mais elle pourrait cultiver toute la terre déjà acquise entre Sala et la rivière. De son côté, Dalon pourrait mettre en culture toutes les terres incultes de son bordage de Champeus mais les pâturages seraient communs aux deux granges. Dalon pourrait acquérir au-delà de la rivière vers Sala depuis celle-ci jusqu'au sommet de la colline proche mais, si elle acquérait au-delà, les pâtures seraient communes. De même, si Peyrouse acquérait au-

delà de ce qu'elle y possédait déjà, elle pourrait le faire jusqu'au sommet de la colline et les pâturages seraient communs.

Voici donc un exemple clair d'emploi d'un cours d'eau comme repère topographique au même titre que pouvaient l'être les autres accidents du sol : colline ou forêt . Parmi les multiples différends entre Dalon et Peyrouse je n'en connais aucun qui ait été aussi clairement arbitré. D'ailleurs un statut du Chapitre général de 1278 devait annuler celui de 1134 << *édicte jadis pour la conservation de la paix et pour éviter des scandales* >>. Je dois ajouter que, au milieu du treizième siècle et dans notre région, de nombreuses granges n'étaient plus exploitées directement par les moines et donc que les statuts anciens n'avaient plus d'objet aussi contraignant.

Les étangs

Après les eaux courantes voici les dormantes. Les étangs étaient de véritables réservoirs à poisson et celui-ci constituait un élément nutritionnel important. Outre cela, les chaussées d'étangs formaient un barrage de retenue et, pour peu qu'il existât une dénivellation suffisante, l'eau, libérée par la levée des pelles, pouvait faire mouvoir divers appareils : meules, foulons etc... Et les prairies circonvoisines, mieux arrosées, étaient d'un meilleur rapport que les autres.

Dalon ne put moins faire que de s'intéresser aux étangs dans un pays où ceux-ci étaient - et sont encore - fort nombreux. Mais les terres adjacentes appartenaient à des propriétaires laïcs ou ecclésiastiques qui en tiraient des droits divers : pêche ou ribage. Dalon allait donc acquérir par achat ou donation des étangs, ou bien des terres les avoisinant, ou encore des droits sur les uns ou les autres.

Erma, comtesse d'Angoulême, leur céda, à une date imprécisée, les rives de l'étang de Chalamand, sur Saint-Paul-la-Roche. L'étang de Fougerolas, sur Génis, dut leur appartenir en même temps que le manse du même nom, soit dans le premier quart du douzième siècle. Vers 1183, les Feletz cédèrent à Dalon leur droit sur l'étang de Fialeix ; en 1203, les Amac tous les leurs sur celui de Milande ; l'abbaye acquit aussi plus tard un cens sur l'étang de Teillots. Les Jau cédèrent, en 1209, leur droit de ribage aux Essarts près de l'étang de Bom. En 1177, Archambaud, abbé de Solignac, avait donné le littoral d'un côté de l'étang du bois de Dalon autant qu'il lui en serait nécessaire pour créer un nouvel étang.

Un propriétaire de Dalon a retrouvé une chaussée le long de la route de Boisseuilh à Segonzac au sud du monastère ; il a pu la restaurer et recréer ainsi l'étang. Le ruisseau qui alimente cette pièce d'eau descend d'une légère hauteur voisine où aurait bien pu exister un autre étang. En outre, en contrebas de la route susdite, il était possible d'en créer plusieurs en chapelet : il subsiste, en effet, une mare proche des bâtiments au nord-est dont l'étendue

a pu décroître par suite du manque d'entretien. Enfin ce même propriétaire avait relevé les traces d'un autre étang sur ses terres.

Bien qu'ils ne soient pas mentionnés dans le cartulaire incomplet, de nombreux autres étangs ont dû être acquis en même temps que les terres englobées dans une grange, d'autres ont été créés par celle-ci. Pour citer seulement l'exemple de la grange de Palemanteau, sur la commune de Concèze, canton de Juillac en Corrèze, je relève qu'il se trouve actuellement plusieurs étangs près du hameau du même nom. Il me sera permis de rappeler que j'ai recensé vingt-sept granges de Dalon éparées de la Saintonge au Lot en passant par le Périgord et le Limousin et que, si je me suis rendu jadis sur le site de chacune d'entre elles, je n'ai pu toutefois, on me le pardonnera, tout retrouver dans le détail.

L'abbaye de Peyrouse posséda aussi des étangs mais ils paraissent dans les textes à une époque trop tardive pour pouvoir préciser si elle les reçut, et de qui, ou si elle les créa elle-même. Je dois toutefois mentionner ici ceux qui étaient situés au nord de l'abbaye et qu'un acte du 7 mai 1784 décrivait ainsi : *L'étang de Beynac << contient une surface considérable et un volume d'eau qui, de là, s'échappe et s'écoule dans un autre étang qui se trouve avec un moulin entre deux par dessus immédiatement de la maison de Peyrouse >>*.

Les moulins

Bonne transition pour aborder le problème des moulins. Si les textes nous en font connaître un petit nombre pour Peyrouse, il n'en va pas de même pour Dalon. Mais avant de les énumérer, il convient de bien comprendre la doctrine cistercienne à ce sujet. Les plus anciens statuts de l'ordre, soucieux de suivre à la lettre la Règle de saint Benoît, prescrivaient que l'on n'était vraiment moine que si l'on vivait du travail de ses mains. En conséquence, ces statuts interdisaient formellement toute autre source de revenus ou de rente, que ceux-ci soient laïques ou ecclésiastiques : dîmes, cens, acapte etc...Le chapitre général de 1134 rappelait toujours que les cisterciens ne devaient tirer aucune ressource de fours et de moulins banaux à l'encontre de la pratique seigneuriale courante ; ils avaient seulement le droit d'exploiter par eux-mêmes les moulins et fours à l'usage de leur abbaye ou de leur grange. Le chapitre de 1157 promulgua plusieurs statuts à ce sujet. Les monastères rattachés à l'ordre après leur fondation pourraient conserver les moulins acquis avant leur rattachement aussi longtemps que le Chapitre général le trouverait bon ; en revanche, ils devaient se défaire de tous ceux acquis postérieurement à leur affiliation ; il s'agissait toujours évidemment des moulins et fours où la perception de cens restait interdite. Enfin les abbayes ne devaient pas aliéner de moulins en faveur de tiers en vue de les récupérer à la mort de ceux-ci : façon de tourner le règlement. Ces statuts ne paraissent pas avoir été bien observés. Le chapitre de 1205 insistait encore sur l'interdiction de posséder fours et moulins. Ils ne devaient même pas être acceptés en don dans le but d'en tirer

revenu ; il était enjoint de donner ou de vendre ceux qui seraient cédés ainsi par aumône. Un abbé fut d'ailleurs sanctionné cette année-là pour avoir fait construire un nouveau moulin. Cette règle fut transgressée elle aussi. En 1215, le Chapitre en vint donc à autoriser la réception de moulins à faire exploiter à la condition qu'ils soient donnés au monastère en pure aumône et non pas achetés ou bâtis. En 1217, soit deux ans plus tard seulement, un des quatre premiers Pères de l'ordre, celui de Pontigny, fut puni pour la construction de moulins. On le voit, l'exemple venait à présent de haut.

Dans cette évolution, on doit se demander quelle fut la place de Dalon. Dom Roger avait reçu des parts du moulin du Ret sur Salagnac et du moulin de Larche. Il est vraisemblable que l'abbaye en ait reçu de très bonne heure d'autres dont la mention est cependant plus tardive ; par exemple celui de Laurière, celui du Pont de Génis ou celui de La Boissière d'Ans. Il est, par conséquent, fort douteux qu'en acceptant de bonne heure des parts de moulins, Dalon ait partagé la doctrine des cisterciens ses initiateurs à la vie monastique. Car, qu'il s'agisse de moitié, de tiers ou de quart, il fallait partager soit l'usage du moulin soit la quote-part de ses revenus. Quoiqu'il en soit, Dalon ne fut pas touchée non plus par le statut de 1157 puisque son rattachement à Cîteaux eut lieu en 1162 seulement. Elle ne parait pas l'avoir été non plus par les statuts suivants. On ne voit nulle part les Chapitres généraux l'inquiéter à ce sujet. L'abbaye ne cessa donc d'accroître le nombre de ses moulins sans tenir compte des interdictions au sommet. On la verra, par exemple, recevoir en 1202 le moulin du Meia de la Lecha en Charente ou Saintonge, en 1210 celui de Crunirac près de Montignac, en 1221 celui de Salagorda non identifié.

En ce qui regarde les moulins de Dalon, j'ai pu en dénombrer une vingtaine : un groupe près de l'abbaye même, deux à Salagnac, deux à Génis, plusieurs dans la région de Thiviers, un ou deux à Excideuil sur la Loue, un à Saint-Bonnet-la-Rivière, un à La Boissière d'Ans, plusieurs sur la Couze ; il en existait sûrement d'autres. Deux exemples sont à souligner : le moulin d'Eschalas fut construit à la suite du don fait par un moine de Dalon de la part de son patrimoine ; il racheta même les droits de toute sa famille et le ribage jusqu'à l'écluse de Montignac. Dès 1200, Dalon avait acquis ou reçu la perception de redevances sur le moulin d'Euga, puis sur les moulins de Geoffroy du Breuil, tous trois situés dans la région d'Excideuil. En 1239, elle acquit encore ceux du moulin de Chantarane et elle percevait en outre ceux du moulin d'Objat sis près du cimetière de l'église. Autre fait révélateur, Dalon céda, en 1247, malgré la défense édictée par le Chapitre Général, le moulin et l'étang de Fougerolas à un prêtre voisin sa vie durant et contre une pitance annuelle ; après la mort de celui-ci, le tout devait revenir à l'abbaye qui aurait un service annuel à célébrer pour le défunt. En outre, le monastère donnait à cens des moulins à la même époque. A la moitié du treizième siècle, il en était donc arrivé, lui aussi, à se conduire en véritable seigneur foncier.

La décadence

Nous avons vu s'amorcer puis s'amplifier une certaine décadence par rapport à l'esprit cistercien primitif mais il ne faut pas en faire porter l'entière responsabilité aux moines. Les causes sont à chercher ailleurs. L'exploitation des moulins, par exemple, était assurée à l'origine surtout par les frères convers plutôt destinés aux travaux manuels alors que les moines étaient tenus de s'adonner en majeure partie à l'office choral et à la *lectio divina*. Or, les frères laïcs se firent de plus en plus rares après la dépopulation due aux maladies endémiques, aux guerres, en partie aussi à la parution des ordres mendiants plus attractifs. Ils furent donc remplacés peu à peu par des ouvriers laïcs ; il fallut aliéner des granges, en affermer d'autres, enfin en vendre pour subsister. La commende vint aggraver cet état, les abbayes voyant nommer à leur tête des clercs laïcs. Dans la généralité des cas, le tiers des revenus furent attribués à ceux-ci, un tiers seulement restant aux moines pour leur entretien. Généralement aussi les commendataires s'attribuaient la meilleure de ces parts. En ce qui concerne Dalon, par exemple, les granges encore rentables des Touches et de Tauriac échurent à la manse abbatiale. A Dalon toujours, on vit le commendataire François Motier de La Fayette, évêque de Limoges, échanger en 1639 l'étang de Born avec le marquis de Hautefort contre quelques rentes assignées sur treize ténements éparpillés sur quatre paroisses. En 1751, Dalon ne possédait plus que << *la queue de l'étang* >> de Milande affermée pour dix sols. Les moines jouissaient encore directement de l'étang de Chantemerle sur Teillots, étang remis en état à leurs frais, mais il était décrit à cette date comme fort petit et envasé, rempli de joncs et de broussailles que venait paître le bétail des voisins ; on le pêchait tous les deux ans, ce qui donnait cent-vingt livres de poisson mais, étant donné que l'empoissonnement en coûtait soixante livres, il ne restait plus aux moines, réparations déduites, qu'une trentaine de livres annuelles.

La même décadence avait frappé les moulins. On relève des acenssements successifs, par exemple celui de la Besse sur Teillots en 1489 ; celui du Ret (ou Sarazanas) et celui de La Boissière d'Ans en 1502 ; celui de Laurière en 1535 ; celui du Moulin neuf (ou du Chambon) sur Génis en 1536. Les cens étaient alors généralement acquittés en grains divers, parfois avec un surplus en argent ; l'acapte en était parfois acquitté en poids de cire. Mais, au dix-huitième siècle, Dalon ne possédait plus que ces quatre moulins plus deux autres dont celui de Born. En 1751, toutes les rentes des moulins restants étaient affermées sauf << *le moulin Chadeau sur la rivière de l'Isle* >> dont la rente foncière était fixée à trente livres.

Je regrette de ne pouvoir parler de l'abbaye de Boschaud qu'à cette époque de décadence ; le manque de documents antérieurs m'y oblige. Cette abbaye percevait la rente foncière et directe sur deux moulins sis sur la Dronne dans la paroisse de Quinsac. C'étaient d'amont en aval les moulins de Laumède et de Chez-Nanot. Certain jour, le meunier de

Laumède tua un chien de M^r de Bonneval. C'était un crime impardonnable en ce temps où le droit de chasse étant réservé aux seuls nobles, leurs meutes pouvaient impunément saccager le bien d'autrui. L'affaire fut portée devant le Parlement de Bordeaux vers 1741. Malgré les prières du meunier auprès de lui, l'abbé commendataire n'alla point le soutenir. D'ailleurs l'abbé commendataire était alors Jean de Pons de Bélestat qui, par négligence, ne gérait point lui-même ses affaires et laissait son père s'en occuper peu ou prou. Quoiqu'il en soit, M^r de Bonneval se dédommagea en faisant passer à son nom la rente directe. L'affaire fut portée devant une autre cour, peut-être même à Paris, mais on sait par ailleurs que de nombreuses pièces concernant le monastère de Boschaud ne furent jamais récupérées chez son procureur parisien. Quant au moulin de Chez-Nanot, l'abbé commendataire Imbert ou Hubert Jaschier, << *chapelain, conseiller et aumônier du roi d'Espagne* >>, dut intenter un procès à Pierre Chabane, praticien de Villars, fermier de ce moulin, pour retard de paiement de rente. Celui-ci fut condamné, le 5 septembre 1704, à acquitter les frais de justice et pour chacune des seize années allant de 1696 à 1702 une charge de froment et quatre charges de mesure, le tout mesure de Puyguilhem, plus six chapons et quinze livres de bourre (?).

Peyrouse, nous l'avons dit, possédait un moulin près du monastère. Mais l'abbaye eut elle aussi des procès à soutenir. Dès 1247, Hélie de Longué miles contestait aux moines la moitié de la terre de Longué avoisinant leur moulin, terre qui leur avait pourtant été donnée par le beau-père du plaignant. Un texte de 1254 parle des étangs de Peyrouse en général dans une énumération de quelques-unes de leurs granges mais sans préciser ni le nom ni la situation de chacun d'entre eux. Le 8 novembre 1507, les tenanciers de la grange de Croze, sur Milhac-de-Nontron, reconnaissent tenir de Charles des Cars, abbé commendataire, <<... *prés, bois, pâtures, pêcheries, étangs...*>> pour deux setiers froment, un de seigle, un d'avoine le tout mesure de Saint-Jean-de Côle, plus quatre sous monnaie courante, quatre poules, deux journées d'homme avec boeufs et attelage et douze deniers d'acapte. Le 8 mai 1550, Jean de Pompadour, commendataire, recevait une reconnaissance de dix tenanciers << *sur le moulin avecque ses ayzines et rivages .. près ... au-dessus de ladite abbaye et sur le ruisseau qui descend de l'étang de Beynac... pour deux setiers froment, trois seigle mesure de Peyrouze, quarante-deux sols six deniers, plus deux sols six deniers d'acapte* >>. Le 31 janvier 1638, les tenanciers faisaient une reconnaissance à Nicolas de Labrousse, commendataire, à la charge entre autres << *d'aller moudre au moulin dudit abbé* >>. Le 24 octobre 1672, Thibaud de Labrousse affermaient tous les revenus et biens de Peyrouse parmi lesquels des étangs. En ce qui regarde le moulin de Beynac, les tenanciers contestèrent le droit de banalité. A l'origine, quatre tenanciers seulement avaient reconnu ce droit ; maintenant ils étaient dix-huit, représentant cinquante personnes ; aussi trouvaient-ils trop lourdes les charges personnelles. L'affaire parvint même au Grand Conseil qui, par un arrêt du 28 septembre 1761, remit à plus tard l'étude de la banalité du moulin ; cette enquête fut-elle jamais faite? Le 30 mars 1769, dom Joseph Ciron, prieur, et deux

autres religieux composant l'entière communauté, donnaient à ferme leur moulin de Lacotte à Saint-Martin-de-Freysengeas.

Un étang comme gage

Voici un cas curieux concernant Peyrouse. Le sieur de Romain avait emprunté douze mille livres à l'abbaye. Ne pouvant les rembourser dans les délais prescrits, il offrit, en 1724, de céder aux moines certains biens dont l'étang de Vachaumard, qui leur avait peut-être appartenu précédemment, pour douze années à pacte de rachat.

Un exemple choisi

Je n'ai pu suivre le sort de tous les moulins de Dalon, on peut s'en douter. Mais j'ai étudié jadis deux granges daloniennes situées dans le pays de Larche-Terrasson, aidé en cela par mon regretté ami, André Delmas, qui connaissait admirablement cette région dont il s'était fait l'historien.

Dom Roger avait reçu des seigneurs locaux, du plus important au plus petit, des donations qui permirent de créer la grange de Bedena sur la commune de Larche et celle de Goudonnet sur celle de Charrier-Ferrière, toutes deux dans l'arrondissement de Brive. Cette région est abondamment irriguée et il y tournait jadis de nombreux moulins. Je rappellerai en passant que les meules en travertin de Larche appelées << las Saint-Cerniquas >> étaient réputées autrefois avant d'être supplantées par celle de Domme.

Sur la Couze, la grange de Goudonnet exploitait le moulin de la Grèze dont les Malemort avait cédé le *dominium*. La possession du moulin de Ladoux, sur le ruisseau du même nom (sans doute celui sis le plus près de sa source et dont nous avons pu photographier quelques restes anciens : porte gothique, fenêtres géminées etc...) causa quelques soucis aux moines. Il avait dû leur être donné par le chapitre de Brive contre un cens en froment et mesture que les deux parties avaient évalué en 1186. Dalon avait dû composer avec les fermiers du moment et avec tous ceux qui y réclamaient des droits. Au dix-huitième siècle, il n'appartenait plus à l'abbaye mais aux Couzages. Il comprenait deux meules à méture et une à huile ; son revenu allait de cent soixante à deux cent quarante livres , sa taxe de neuf à dix neuf livres suivant les années. Il fut vendu comme bien d'émigré, le 8 juillet 1796, pour cinq mille huit cent cinquante livres. Quant à celui de la Grèze, il avait de même fini par échapper à Dalon. Il comprenait six meules dont celle à graines de lin et un pressoir à huile. Son revenu, en 1753, était de deux cent soixante livres et sa taxe de trente neuf livres.

La seconde grange, celle de Bedena, exploitait plusieurs moulins sur la Couze et sur la Vézère. Pierre Adémar, en se faisant moine cistercien, avait cédé sa part d'un moulin sur

cette rivière ; sa famille s'était plus tard jointe à lui pour en céder les trois quarts. Dom Géraud, abbé de Solignac, donna tout ce qu'il avait dans le moulin de Larche contre un saumon annuel de cens. Les autres ayant-droits abandonnèrent de même les leurs. Ce moulin avait une réelle importance : à sa droite, en amont, se trouvait un gué que l'on passait en barque ; on l'appelait le Port. Dalon dut arrester le tout au moins dès 1476 et en percevoir les rentes jusqu'au 6 juin 1578 où François de Noailles, évêque de Dax - d'une famille accapareuse de biens dans la région -, les acquit de l'abbé commendataire, Matthieu Leveque de Marconnay. Ces actes d'arrentement sont fort intéressants en ce qui regarde l'histoire de la meunerie et de ses coutumes qui avaient dû être pratiquées sans changement depuis plusieurs siècles. Quoiqu'il en soit, le moulin lui-même fut acquis par les du Saillant vers 1567. Il possédait en 1772 trois meules dont une à froment et deux à *<<blé ségeral >>* ; il tournait encore en 1964. Quant au port, il est inutilisé mais on peut voir le chemin qui y conduisait et, de l'autre côté de la Vézère, le départ du chemin correspondant.

Les dégâts des eaux

Il ne serait pas juste de garder seulement des images bucoliques de monastères au fond de leur vallon, assis près de leur cours d'eau. Cette situation entraînait des inconvénients même si ceux-ci n'étaient pas volontairement recherchés comme nous l'avons déjà dit. Dalon assécha ses étangs proches parcequ'ils étaient la cause de *<< fièvres intermittentes >>*. En ce qui concerne Peyrouse les désagréments étaient de beaucoup plus importants. Un visiteur de l'ordre, commis pour constater l'état des bâtiments, les parcourut en 1684. Il trouva *<< les lieux de dessous toujours pleins d'eau >>* ; la plupart d'entre eux n'étaient pavés *<< que de la simple terre toujours humide >>* ; les quatre chapelles absidiales *<< si humides qu'on ne peut en aucune façon parer les autels >>* ; les cloîtres *<< ne sont point aussi pourvus que de la simple terre fort humide >>* ; le réfectoire *<< ne peut servir pour l'hiver à cause de l'humidité de la terre et du grand froid >>*. Le même visiteur proposait, afin de créer un nouveau passage pour les religieux, de donner au ruisseau *<< un autre courant un peu plus éloigné de la muraille >>* et de murer un réservoir lui aussi trop proche. Le 7 mai 1784, le prieur Louis Reynaud faisait sommer l'abbé commendataire de faire réparer l'étang de Beynac parceque *<< il contient une surface très considérable et un volume énorme d'eau qui de là s'échappe et s'écoule dans un autre étang qui se trouve, avec un moulin entre deux, par-dessus immédiatement de la maison de Peyrouze, placée dans un fond entre plusieurs collines fort resserrées et conséquemment fort exposée aux inondations. Il arrive souvent que l'eau s'élève dans ladite maison jusqu'à trois pieds de hauteur et plus >>*.

La fontaine Saint-Jacques

Cette citation concernant Peyrouse me servira de transition pour parler d'une fontaine qui coule toujours auprès du lieu où s'élevait jadis l'abbaye. Je laisserai parler Ribault de Laugardière :

<< a la base de l'une des collines qui enserrent ce lieu jaillit une source appelée la fontaine sacrée et où l'on vient souvent et même de fort loin en dévotion, mais principalement au mois de juillet le jour de la saint Jacques, fête patronale de la localité. L'eau de cette fontaine toujours glacée, même à l'époque des grandes chaleurs, passe de temps immémorial pour avoir la propriété de guérir spécialement les éruptions et maladies de la peau, notamment les gerçures aux mains. Il suffit, dit-on, pour cela de les y plonger et d'aller ensuite à la chapelle y dire une courte prière et y déposer une petite offrande, un sou ou un oeuf à volonté >>.

Conclusion

De cet exposé a dû se dégager peu à peu dans nos esprits une conclusion évidente. Habités que nous sommes aux routes macadamisées, aux transports rapides, à l'eau courante, à la meunerie industrielle etc..., nous avons peine à réaliser la place exigeante tenue par l'eau dans la vie du monastère. La proximité de cours d'eau et la multiplication des étangs étaient, par exemple, indispensables tant pour la pêche que pour les petites industries (Dalon possédait encore une tuilerie lors de la Révolution). Dalon organisa l'exploitation du sel et son transport et dut conserver longtemps ses droits acquis. Les moulins, d'abord exploités par les religieux, durent être petit à petit donnés à cens, cédés à ferme, ou enfin vendus par suite de la baisse des revenus et de l'impossibilité où se trouvaient les moines à cause de la disparition quasi totale des frères convers et encore de la réduction de leur propre nombre, à les exploiter ou à les surveiller eux-mêmes. Il en fut de même pour leurs étangs qui auraient demandé un entretien vigilant.

Et c'est ainsi que d'un projet monastique très strict les cisterciens durent glisser lentement vers une vie de rentiers du sol qui devint, par les malheurs successifs des temps, de plus en plus précaire et étriquée. C'est là tout le processus de l'affrontement d'un idéal avec les réalités.

Bibliographie

- 1.- Etudes générales :L.Grillon, Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les Statuts des chapitres généraux de l'ordre de Cîteaux, Bulletin de la SHAP, t. LXXXII (1955)
L.Grillon, Un différend monastique, Bulletin de la SHAP, t.LXXXV (1956)

2.- sur Peyrouse : P.H. Ribault de Laugardière, Monographie de la ville et du canton de Saint-Pardoux-la-Rivière, edit. Libro-Liber 1991 ; reprint d'études parues dans le Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord entre 1879 et 1884.

3.- sur Boschaud : L. Grillon, L'abbaye de Boschaud et Archives familiales

4.- sur Dalon : L.Grillon, Restitution du cartulaire de Dalon ; Le domaine et la vie économique de Dalon ; Deux granges corréziennes de Dalon; Le prieuré des Touches et le sel. Tous ces travaux se trouvent aux Archives Départementales de la Dordogne.

B. Fournioux, La forêt de Born, Bulletin de la SHAP, t. CXXII (1995)

L.GRILLON

L'EAU A CADOUIN

Le vallon de Cadouin est le type même du val isolé cistercien avec sa bonne exposition, à l'abri des vents du nord, ses bois abondants en bordure, sa fontaine et son ruisseau.

L'eau, en effet, est essentielle pour la fondation et la vie d'un monastère. Elle sert à la boisson, mais aussi à la cuisine, à la boulangerie, au lavoir, à l'hygiène collective. L'eau permet les cultures et fournit de l'énergie. A défaut d'un cours d'eau conséquent, une bonne source est nécessaire. Des collecteurs, parfois importants, sont souvent indispensables pour l'alimentation en eau par gravité (détournements de cours d'eau, aqueducs, tuyauteries enterrées, balanciers, vis sans fin et roues à godets) et pour l'évacuation des eaux usées. Quels éléments retrouve-t-on à Cadouin ?

Comme dans toute abbaye, l'eau à Cadouin peut s'envisager sous plusieurs rubriques. Nous résumons ici notre communication sur ce thème au deuxième colloque de Cadouin le 26 août 1995. Nous l'y avons présentée également lors de la Nuit du Patrimoine de la même année. Nous envisagerons successivement l'eau de fondation, l'eau des besoins primaires, l'eau rituelle, l'eau nécessaire aux cultures et l'énergie hydraulique, l'eau figurée, l'eau d'agrément et enfin l'eau météorologique et l'humidité.

L'eau de fondation

En 1115, l'abbaye a été fondée dans un vallon arrosé par la **source de Griffoul** ou de Griffoulh ou du Griffoul ou encore du Griffouil (Sigala, 1950, p. 21 et 137 ; A. de Gourgues, 1873, p. 152), modeste mais pérenne, et par un maigre ru temporaire, le **Bélingou** (*rivus voc. del Belegou* attesté en 1292 selon A. de Gourgues, 1873, p. 18), tous deux descendant d'un château d'eau naturel, le massif de la Bessède, élevé entre la Couze au sud et la Dordogne au nord. Ces eaux naissent à 160 m d'altitude environ au contact des mollasses tertiaires et gagnent rapidement Cadouin, à environ 25 m plus bas. Le sous-écoulement est riche en eau et les puits sont nombreux dans le bourg. Après avoir reçu le ruisseau de la Fontaine de Chabrol (affluent venu du vallon de Salles), le Bélingou se dirige ensuite vers la rive gauche de la Dordogne, en longeant la route D.28 (fig. 1, plan d'après la carte I.G.N. au 1/25000° n° 1937 ouest).

En d'autres termes, le lieu choisi est le confluent de deux vallons, l'un nord-est (avec, aujourd'hui, la route D. 25), l'autre sud-est (avec la route D. 54). Le chevet de l'église est dominée par le massif de La Condamine, délimité par ces deux vallons. Des combes secondaires subdivisent à leur tour les collines de pente raide qui entourent Cadouin.

S'ajoutant à La Salvetat, les lieux, donnés initialement à Géraud de Salles, étaient jadis appelés La Basse Caudière (où un moulin est cité en 1189 (Maubourguet, 1926a, p. 21)), La Font (la fontaine) de La Basse Caudière, le Val Seguin et le val qui réunit le Val Seguin à La Basse Caudière, sans compter un moulin près de Bigaroque concédé par Mainard de Beynac et sa femme (Maubourguet, 1926a, p. 12 et note 4). Vers 1115 également, Guillaume Gauthier et son fils donnait à la jeune abbaye la moitié d'un moulin sur Calès (*ibid.*, p. 14). La fontaine Leutarde constituera la limite d'un don de Henri de Gontaud à la Basse Caudière, en forêt de Cadouin le 3 février 1189 (*ibid.* p. 70 et 72).

C'est sur les hauts de ce massif de La Bessède que s'était implantée, quelques années plus tôt, à La Salvetat, la sauveté qui avait précédé Cadouin, non loin d'une doline, trace d'un soutirage par un réseau profond (Maubourguet, 1926b, 1930b et 1955, et aussi 1926a et 1930a ; Berthier, 1987, 1988 ; Delluc *et al.*, 1990). La **Bessède** est très particulière sur le plan géologique. C'est un plateau fait d'un socle crétacé de Campanien et de Maestrichtien qui rappelle qu'il y a près d'une centaine de millions d'années, la mer

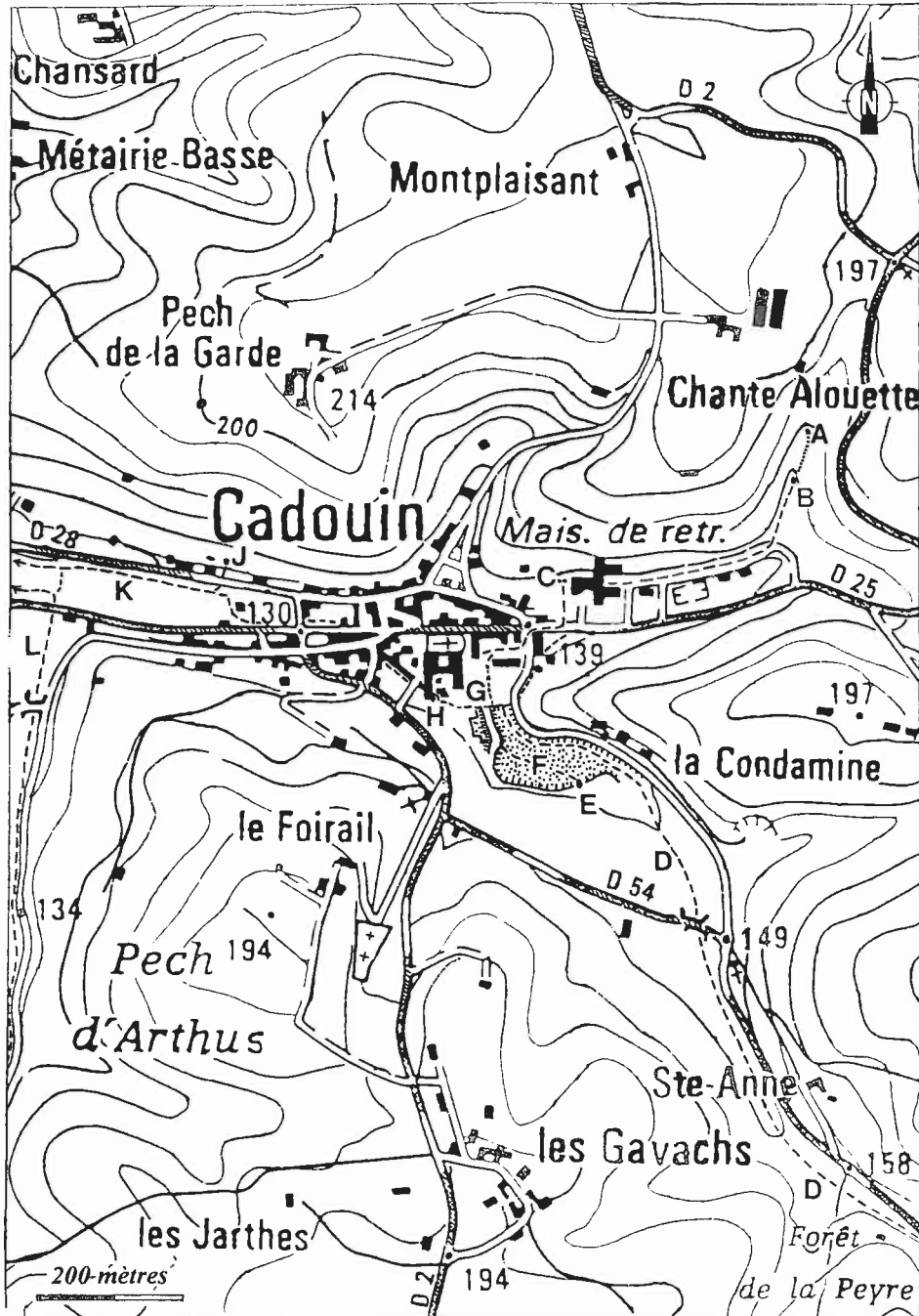


Fig 1 - Les vallons et ruisseaux de Cadouin : A - regard sur le sous-écoulement ; B - source de Griffoul ; C - deux réservoirs ; D - cours du Bélingou (amont) ; E - résurgence aménagée du Bélingou ; F - large zone aménagée en cuvette (étang et vivier ?) ; G - jardin de l'abbaye avec aménagements et arrivée de l'eau de Griffoul ; H - passage sous l'aile des convers ; J - lavoir de la fontaine ; K - cours du Bélingou (aval) ; L - ruisseau de la Fontaine de Chabrol (les tirets indiquent les ruisseaux).

recouvrait le Périgord aujourd'hui calcaire. Au-dessus sont venus s'entasser des sables, des argiles et des calcaires meuliérisés tertiaires (carte géologique 1/50 000 n°831, Belvès, B.R.G.M. Orléans, 1988). Le massif culmine à 230-240 m ; il était naturellement boisé de chênes et de châtaigniers (plus récemment de résineux).

Quelques outils de pierre taillée, faits d'un silex local (deux grattoirs et deux burins), que nous avons glanés, sur un chemin récemment aménagé, à quelques centaines de mètres en amont de Cadouin, à Sainte-Anne, attestent d'une occupation au Paléolithique supérieur dans les environs immédiats. Plus à l'est, la Bessède conserve des vestiges protohistoriques (dont un dolmen à Bonarme, un "camp de César" et les vestiges d'un habitat à Castelréal). Elle était parcourue d'ouest en est par une voie romaine, filant de Pontours et Lalinde (sans doute le passage à gué de *Duolindum* et le site de *Trajectus* de la Table de Peutinger) vers Belvès et Cahors. Ses vestiges sont connus aujourd'hui, dans la traversée de la forêt royale du Dэфé, sous le nom de "chemin de la reine Blanche" ou "chemin ferré" (carte I.G.N. n° 1937 est ; voir aussi la carte de Belleyme, feuille n° 30, 1804-1813, levée avant 1775) et de fait, on retrouve, par-ci par-là, noyées dans les sédiments marneux, vite imbibés d'eau pluviale, les pierres calcédonieuses de pavement de cet antique chemin (Delluc *et al.*, 1993).

Mais on ne perdra pas de vue que la forêt de La Bessède, elle-même, qui s'étendait jadis sur 3 000 hectares (mais 2 000 en 1812 et seulement 372 lors de sa vente en 1844), dépendait de la châtellenie de Belvès ; le seigneur était l'archevêque de Bordeaux (Gourgues, 1873, p. 23-24 ; Maubourguet, 1926b, p. 206-207). Les ruisseaux, les moulins et les étangs de La Bessède mériteraient une étude à part, la présente note ne concernant que les possessions de Cadouin.

L'abbaye est implantée dans un fond de vallon, mais l'impression est différente suivant la route par laquelle on l'aborde. Ainsi, le visiteur remontant doucement le cours du Bélingou, depuis la Dordogne, atteint insensiblement Cadouin, qui lui semblera dominer quelque peu la tête de cette petite vallée, alors que celui qui vient par le plateau doit descendre une forte déclivité, marquée par les lacets de la route actuelle, pour atteindre l'abbaye, tout au fond.

En définitive l'eau de Cadouin provient de deux vallons. L'un, au nord-est, naguère suivi par l'ancienne route du Buisson, amène dans le bourg l'eau du sous-écoulement presque depuis le lieu-dit La Croix, sous Chante Alouette, avec un regard maçonné et un puits de quelques mètres sur un petit courant d'eau dans l'argile, puis, un peu plus bas, dans le pré, une "source" dont le débit apparent ne paraît pas excéder un litre par seconde en régime moyen (ce qui correspond, tout de même, à plusieurs dizaines de mètres cubes par jour...) : c'est sans doute là la source des moines de Griffoul ou *fons voc. de las Mongas*, attestée dès 1292 (Gourgues, 1873, p. 123). L'autre, au sud-est, est celui du ruisseau le Bélingou, qui descend de La Salvetat, par la forêt de La Peyre. A 200 mètres en amont de l'abbaye, ce Bélingou est même double : un lit court le long du pied du coteau de la Condamine, l'autre naît d'une résurgence au milieu d'un pré. Celui-ci semble avoir été aménagé, avec notamment un talus assez abrupt au sud et une levée de terre plantée d'une charmille à l'ouest : un grand étang avait probablement été créé là. Un "pré de Lestang", dépendance du monastère, a été vendu comme bien national en 1791 (Gourgues, 1868, p. 228).

Un plan des canalisations, levé en 1902 par l'agent-voyer Soulage (fig. 2), précise le trajet de l'eau de la source de Griffoul en rive droite du vallon (c'est-à-dire sous la maison de retraite actuelle), juste au sud du vieux chemin du Buisson. C'est sans doute le vieil aqueduc des moines, établi dès la fondation (Sigala, 1950, p. 21) et dont l'usage fut conservé à Pierre Bureau, en 1791, lorsqu'il acquit les bâtiments abbatiaux et l'enclos. Au début de ce siècle, les eaux de Griffoul alimentaient ensuite des bassins de distribution pour l'hospice, la maison Duperron et son petit vivier (ultérieurement maison des Filles de la Charité), puis la maison Ribière et la cure (ancienne abbaye) et leurs jardins décorés de bassins (fig. 3). Cette canalisation fut crevée lors de l'aménagement de la maison de

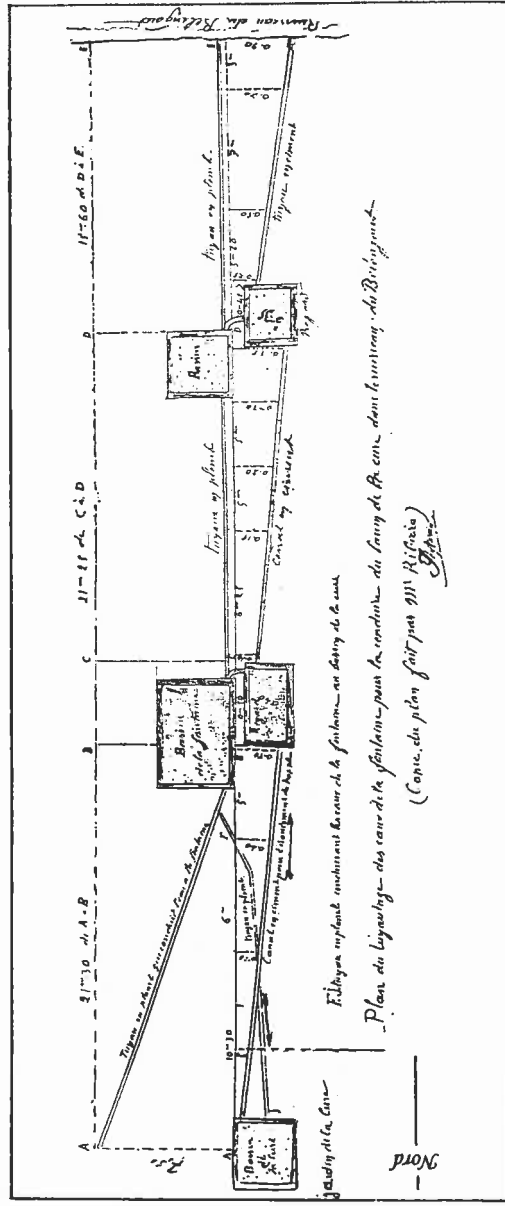


Fig. 3 - Plan des bassins, tuyaux, canaux et regards du jardin de l'abbaye, d'après le plan de M. Ribière (copie Peytavie, début du XX^e s.). Les eaux arrivent de Griffoul en A (en haut et à gauche du plan) et gagnent le Bélingou (à droite du plan).

retraite, au niveau de la cuisine, le 14 septembre 1970 (indication de J. Bouant). Juste au-dessus et en aval de la dite maison, se trouvent deux réservoirs maçonnés en béton. Ils sont traditionnellement considérés comme faisant partie de l'adduction d'eau de l'abbaye.

Dans les jardins de l'abbaye, conformément aux plans, se trouvent divers regards, aujourd'hui couverts, et divers bassins et points d'eau, dont la "fontaine des moines" avec une stèle sculptée d'une figure allégorique, plus ou moins anastomosés - aujourd'hui, naguère et sans doute jadis - avec le cours temporaire du Bélingou, comme l'indique, au début de ce siècle, le plan de M. Ribière recopié par Peytavie (fig. 3). Cette **connexion entre les deux arrivées d'eau** avait jadis une grande importance : grâce à elle, le lit du Bélingou se trouvait accueillir un courant d'eau permanent, juste en amont de l'abbaye. On ne peut s'en rendre compte actuellement car l'eau provenant du vallon de Griffoul alimente encore une demi-douzaine de maisons et, en aval, le robinet de la fontaine des moines est fermé. Le lit du ruisseau est donc aujourd'hui souvent à sec. La complexité relative du système hydraulique, probablement créé très tôt et amélioré avec les siècles, ne surprendra pas. On sait quels travaux ont exécutés les cisterciens, ces infatigables constructeurs de canaux, tels l'aqueduc de Cîteaux, le canal à flanc de falaise d'Obazine ou encore les divers aménagement de Fontenay.

Le **lavoir de la fontaine**, construit à la sortie du bourg, vers Lalinde, date de la fin du XIX^e siècle, comme l'indique le plan de cet aménagement dessiné en 1886. La rue, qui conduit de l'ancienne place de l'Hôpital (actuelle place de la Résistance, au nord-ouest de la place du village) à ce point d'eau, à 200 mètres de là, s'appelle la rue de la Fontaine (cadastre de 1842). Peut-être celle-ci alimentait-elle les hôtes de cet établissement. Tout hôpital devait avoir sa fontaine.

A titre anecdotique, on notera que, sur la carte de Belleyme, c'est le **ruisseau de la Fontaine de Chabrol** (dans le vallon de la route de Salles) qui porte par erreur le nom de Bélingou (Belleyme, feuille n° 30, 1804-1813, levée avant 1775). Il est pérenne et alimente un plan d'eau récemment aménagé dans son vallon. Le plan cadastral de 1847 de Cadouin indique une **fontaine Romieu**, à laquelle s'abreuyaient sans doute les pèlerins, comme le toponyme l'indique, en amont de la précédente. Plusieurs sources renforcent ce ruisseau de Chabrol, dont la fontaine de la Médecine.

L'**eau "grégorienne"**, un mélange d'eau, de sel, de vin et de cendres (selon les indications données par L. Grillon, le 26 août 1995), a permis la consécration solennelle de l'abbatiale en 1154. Les croix de consécration, gravées sur les murs intérieurs de l'église, en témoignent encore.

L'eau des besoins primaires

Pour leur **boisson**, on ne sait si les moines consommaient l'eau des ruisseaux ou celle de leur puits, creusé dans la cour de l'abbaye, au sud de l'aile méridionale des bâtiments conventuels et de l'emplacement classique du réfectoire (aujourd'hui bouché) (Delluc *et al.*, 1990, plan de la p.122 : n°26 ou un peu plus au nord-ouest, entre le bâtiment de la cour et l'aile des moines). Dans les siècles passés, l'eau, qu'elle soit d'adduction ou de puits, était souvent souillée ; aussi les boissons fermentées étaient-elles fort consommées.

Le **vignoble** du Moyen Age était très étendu. Les coteaux de Cadouin (notamment tout le flanc nord du vallon et le coteau de La Condamine où se trouvaient la maison et la vigne dites de Saint-Bernard) étaient plantés de vignes jusqu'au XVIII^e siècle (carte de Belleyme, feuille n°30, 1804-1813 ; Carles, 1875, p. 37) et les moines ne se contentaient pas d'eau, du moins une fois passée l'austérité des premiers temps. La description du visage du prieur Michaux par son arrière-neveu Michelet témoigne que le saint homme ne buvait pas que de l'eau (Delluc, 1990, p. 80). Le cuvier en bois du cellier était resté en place jusqu'aux travaux actuels, de même qu'une auge en pierre. A vrai dire, lors de

l'inventaire de 1790, il ne demeurait plus, dans ce cellier, que quatre barriques d'un vin très ordinaire. Le vin autrefois se conservait mal, rarement plus de deux ans.

Connaissant l'architecture classique des abbayes cisterciennes et les traces de portes sur le mur sud, roman, de l'aile des moines, à vrai dire difficiles à interpréter (fig. 4), on peut reconstituer l'emplacement des **latrines (ou les *necessaria*)**, jadis à l'extrémité de cette aile. Le Bélingou devait couler un peu plus au nord qu'aujourd'hui. C'est ce que paraît suggérer un passage voûté de 125 cm sur 125 cm, visible à la base du mur nord-est de l'appentis du bâtiment de la cour et qui se poursuit sous le chemin. Ensuite le ruisseau devait longer au sud le bâtiment de la cour et plonger dans le souterrain sous le cellier du bâtiment des convers, juste au nord de la tour-escalier du début du XVI^e siècle. Ultérieurement, sans doute au XVII^e siècle, son cours a été reporté de quelques mètres vers le sud, l'obligeant à suivre un trajet sinueux.

Quant aux latrines des convers, nous ne pensons pas qu'elles aient occupé une situation analogue, au sud de leur aile, car les sondages actuels - dans l'argile compacte rouge - semblent bien montrer que le Bélingou n'a jamais coulé au sud de ce bâtiment, mais bien toujours dessous. Peut-être ces latrines s'évacuaient-elles directement sur le cours souterrain du ruisseau, comme à Fontfroide ou à Fountains par exemple, ou plutôt en aval, le long de la façade ouest, à l'aplomb du Bélingou. C'est ce que semblait confirmer l'existence de deux portes étroites (une à chaque niveau) donnant désormais dans le vide : celle du 1^{er} étage est aujourd'hui murée et abrite un évier ; autour de celle du 2^e étage subsistent, à l'extérieur, les traces de l'arrachement d'un aménagement aujourd'hui disparu. Comme dans l'aile des moines, cette disposition extérieure en encorbellement permettait d'éviter les inconvénients liés à cette nécessité. Au XVI^e et au XVII^e siècles, lors du cloisonnement des ailes, les latrines primitives ont été supprimées au profit d'éviers et autres installations sanitaires intérieures pour les chambres nouvellement créées.

Le canal souterrain du Bélingou, sous le cellier, nous paraît dater de la construction de ce bâtiment au XII^e siècle. C'est d'ailleurs le passage classique, dans le plan cistercien, du canal d'évacuation des eaux usées (Peugniez, 1994, plan p. 28). Mais il est peu enfoui. Sa voûte en berceau est même plus haute, d'environ un mètre, que le sol de la salle. Il n'est pas impossible que le cellier ait été très tôt remblayé sur un mètre environ de hauteur, comme il l'était encore il y a peu, pour compenser cette différence, rendre le sol plan et lutter contre les eaux d'infiltration. L'arrivée massive d'eau formant un lac d'un demi-mètre de profondeur dans le cellier, lors du décaissement du sol en décembre 1995, semble bien confirmer cette hypothèse.

Plus loin, au-delà de la tour carrée, le Bélingou longeait le mur de clôture sud de l'enceinte (marqué par quelques archères), matérialisant encore aujourd'hui l'enclos de l'abbaye au moins jusqu'au niveau de la porte dite de Saint Louis. Depuis le milieu du siècle dernier, le ruisseau s'enfoncé ensuite dans des canalisations souterraines, que l'on peut parcourir sous le bourg de Cadouin.

La rue Louis-Delluc, qu'il longe à un moment, s'est appelé *rue du ruisseau d'Abel*, nous a signalé G. Moulin. Le chanoine Brugière, quant à lui, signale deux ruisseaux à Cadouin : l'Abel et le Bélingou. D'après sa carte schématique, l'Abel semble être le ruisseau de la Fontaine de Chabrol, tandis que le Bélingou paraît naître dans le vallon de Griffoul. Le cours du Bélingou venant de La Salvetat n'est pas dessiné (Brugière, s.d., plan p. 1 et p. 6).

Habituellement, pour que les monastères ne se transforment pas en cloaques, les moines se sont préoccupés de la vidange des eaux usées des cuisines, lavabos et latrines, de l'écoulement des eaux pluviales et du trop-plein des fontaines, grâce à des réseaux collecteurs. A Cadouin, le Bélingou formait ici un **égout collecteur naturel**, et nous avons fini par penser qu'il était alimenté en eau de façon pérenne par le trop-plein de Griffoul et périodiquement nettoyé par les crues. Il a longtemps même conservé ce rôle

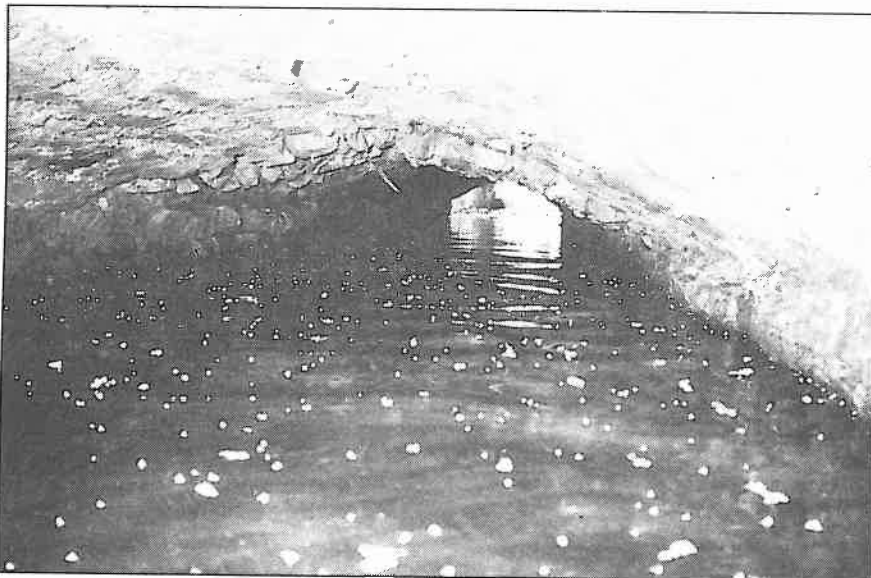


Fig. 4 - *Le pignon sud de l'aile des moines* (en haut), avec des traces qui évoquent les anciennes latrines (août 1995). *Le souterrain voûté du Bélingou* (en bas), sous l'aile des convers, permet d'accéder à la base de la tour (août 1993) (clichés Delluc).

d'exutoire pour tout le bourg de Cadouin jusqu'à la date toute récente de l'installation du tout-à-l'égout communal.

Mais, compte tenu du faible débit de ce ruisseau, il est probable qu'il persistait jadis dans ce segment du cours d'eau, la plupart du temps, un cloaque, à moins qu'un système de barrage de ce modeste ru ne permette de pratiquer, de temps à autre, une chasse efficace (fig. 5). Le lit du Bélingou, en amont de l'abbaye, est artificiellement encaissé dans une tranchée soigneusement maçonnée, probablement depuis les travaux du XVII^e siècle, et il est tentant d'imaginer qu'il ait pu servir de réserve ; mais nous n'avons pas su voir les vestiges d'éventuelles vannes. A l'étiage, il demeure toujours une profonde laisse d'eau sous l'aile des convers.

On se souviendra que, par exemple, l'abbaye de Boschaud, une autre fondation périgordine de Gérard de Salles, est sise sur une butte sans grand ruisseau et que l'abbaye de Noirlac, au diocèse de Bourges, bien plus peuplée que celle de Cadouin, se contentait d'un modeste puits et de l'eau d'un petit marais auquel elle doit son nom. Là aussi, les latrines ont été supprimées lors de l'aménagement de l'aile des moines au Grand Siècle. Rien n'indique que le climat du Moyen Age était beaucoup plus pluvieux que celui que nous connaissons.

L'eau rituelle

Plusieurs fois par jour, les moines lavaient leurs mains et leur visage au **lavabo du cloître**, avant de gagner le réfectoire. Il porte sculptées les armes de l'abbé G. d'Estissac (le protecteur de Rabelais). Il était probablement jadis au sud ou au sud-ouest du cloître. C'est une vasque de pierre, peu profonde, percée de plusieurs orifices d'évacuation, sans doute équipés de robinets, permettant à plusieurs moines de se laver ensemble. Il ressemble à celui de Pontigny, l'abbaye mère de Cadouin. Il occupe depuis quelques années le centre du cloître et a été transformé en massif floral. Dans la galerie de la Collation du cloître, le long de l'église, chaque samedi, l'abbé faisait **laver les pieds des moines** par les serviteurs de cuisine, pour commémorer le lavement des pieds des apôtres par le Christ le Jeudi-Saint. On ne sait d'où provenait l'eau nécessaire à cette cérémonie du *Mandatum*.

Les **fonts baptismaux** de l'église sont récents : avant la Révolution, l'église paroissiale se trouvait à La Salvetat et l'église abbatiale n'est devenue paroissiale que le 22 août 1790. Ils sont aujourd'hui situés dans la porte qui faisait jadis communiquer le collatéral sud et l'extérieur, celle qui devait servir aux convers pour gagner leur bâtiment. Au-dessus et un peu à droite se trouve un panneau de bois sculpté figurant le baptême du Christ, qui peut provenir aussi de La Salvetat. Les deux bénitiers, en marbre noir, sont modernes, donnés par des paroissiens en 1877.

Les **moines morts** étaient lavés sur une table de pierre (aujourd'hui dans la sacristie) (fig. 6), puis enterrés "sous la gouttière" au nord de l'église. Le cadastre de 1842 montre clairement l'emplacement du cimetière monastique. Contrairement à d'autres abbayes cisterciennes, Cadouin n'avait pas, au niveau du transept, de porte des morts, faisant communiquer l'église et le cimetière. Les fidèles, quant à eux, étaient enterrés au cimetière de La Salvetat, situé autour de leur église paroissiale (Delluc, 1991).

Pour ne pas quitter le domaine de l'eau, on n'oubliera pas que le **Saint suaire**, relique insigne de l'abbaye est venu de l'autre côté de l'eau, de l'autre côté de la Méditerranée, rapporté de Terre sainte, lors de la Première croisade, à l'extrême fin du XI^e siècle. Il est probable qu'il fut un don des envoyés du vizir El Afdal aux croisés durant le siège d'Antioche (Delluc, 1995). Nous sommes parvenus à le faire mettre à l'abri des méfaits de l'humidité et il est actuellement protégé par une vitrine climatisée (à l'hygrométrie constante de 40% seulement) dans le musée du Suaire, dans la salle capitulaire.

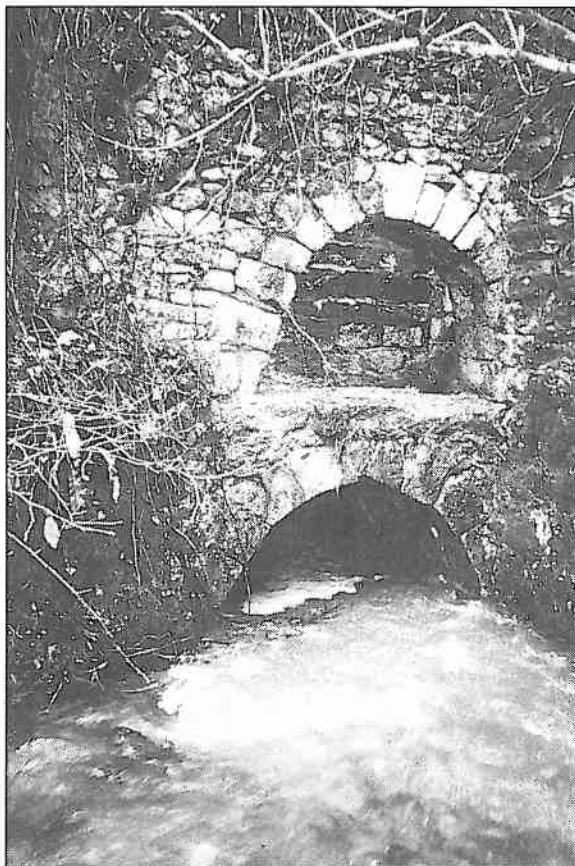


Fig. 5 - *Le Bélingou en crue*, le 3 janvier 1994, s'enfonce dans le souterrain voûté sous l'aile des convers. L'arc supérieur, au niveau de la cour de l'abbaye, devait servir de trop-plein (cliché Delluc).

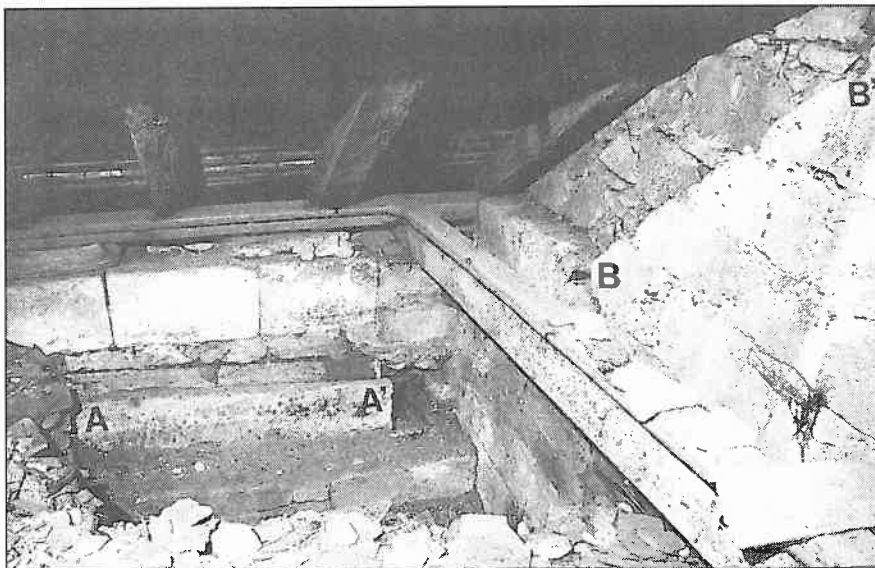


Fig. 6 - Les traces d'un ancien cheneau (en AA') et de l'ancienne toiture (en BB') sont visibles dans les combles de l'abbaye (janvier 1982) (en haut). La table des morts est conservée dans la sacristie (en bas) (clichés Delluc).

L'eau de la culture et l'énergie hydraulique

A quelques mètres en aval de l'aile des convers, sous laquelle elle passe, l'eau du Bélingou occupe toute la base d'une "**tour**" carrée, juste avant de revoir le jour (derrière le bâtiment abritant les toilettes publiques), et nous n'avons pas su, jusqu'à présent, nous faire une idée de l'usage de ce dispositif, qui pourrait faire discuter un bâtiment utilitaire (forge, pigeonnier ou autre ?). Il est difficile de penser que le courant d'eau ait pu être utilisé pour moudre le grain, broyer les cerneaux de noix, laver la laine, rouir le chanvre, tanner les peaux, fouler la toile ou battre le fer. On se souvient que H. Brugière signalait que "l'ancien monastère était flanqué de deux tours, l'une ronde, l'autre carrée" (Brugière, s.d., p. 6) et que nous avons évoqué la présence possible d'une tour ronde au niveau du mur ouest du cimetière des moines (Delluc, 1991).

Cadouin a mis en culture les terres environnantes (en bordure de La Bessède, les sources sont nombreuses de même que les ruisseaux plus ou moins marécageux), mais aussi d'autres terres plus lointaines. Un étang avait probablement été creusé en amont de l'abbaye, dans le fond du pré de la Condamine, alimenté par une résurgence du sous-écoulement du Bélingou (fig. 1 E et F). Le trop-plein de cette **réserve d'eau** se déverse par un canal maçonné dans un bassin fermé par une écluse, séparé de l'étang par une levée de terre aujourd'hui plantée d'une charmille : c'est peut-être là que se trouvait le vivier (le poisson jouait un grand rôle dans l'alimentation des cisterciens). Des **fontaines** et des **étangs** ont appartenu aux Caduniens, comme l'indique le cartulaire ; mais Cadouin disposait de multiples moulins à eau, comme toutes les abbayes cisterciennes (pour le grain et aussi les noix). Dans le Quercy, le moulin de Caugnaguet, qui appartint à Obazine, en fournit un exceptionnel exemple.

L'abbaye bénéficiait de la dîme de deux **pêcheries** de la rivière Dordogne : l'une à Bigaroque (donnée le 10 mars 1195 par le sinistre routier Mercadier, compagnon de Richard Coeur de Lion) (Maubourguet, 1926a, p. 34-36 et 82), l'autre à Castelnaud (offrande en 1214 de Simon de Montfort, acte dans lequel pour la première fois est mentionné le suaire de Cadouin (*ibid.*, p. XLIV et note 3)). Le port fluvial de Bergerac s'appelait le "grand port" ou encore le "port de Cadouin", car l'abbaye était propriétaire d'une maison proche, établie là dès avant 1200 (Gourgues, 1873, p. 50).

On ne sait pas grand chose de la forge (la Bessède est riche en minerai de fer et l'abbaye de Peyrouse exploitait bien le manganèse) ni de la vie de certaines dépendances comme le **prieuré d'Aillac**, en aval, uni à Cadouin en 1157, lui-même alimenté en eau par une source aujourd'hui dans le tuf, en amont, et une autre, en aval, à l'entrée maçonnée. Tarde mentionnait à la fin du XV^e siècle (1486) "de belles fontaines dans l'enclos ; la garenne et la forêt l'environnaient d'un côté et les vignes de l'autre. Il y avait un peu plus bas un étang avec des moulins, des prairies et des pigeonniers" (cité par Carles, 1875, p. 33). En revanche on connaît bien les abbayes "filles" de Cadouin et les deux bastides à l'origine desquelles l'abbaye s'est trouvée au XIII^e siècle : la britannique Beaumont et la française Castillonès. L'implantation de ces filles et bastides a bien entendu des rapports propres avec l'eau qui sortent du cadre envisagé ici.

Dans le *Cartulaire*, ou du moins dans ses fragments épars recueillis par J. Maubourguet, ainsi que dans les adjonctions publiées par le même auteur, on trouve quelques propriétés de Cadouin ayant un rapport avec l'eau. Ainsi, dans la région du Dropt, le moulin de La Salève en 1318 (Maubourguet, 1926a, p. XV), le moulin de Marciillac (en Sariadais ?), donné à cens en 1454 pour 12 sols tournois, une paire de poulets, quatre charges de froment et quatre de seigle (*ibid.*, p. XXXIII), celui de Couzens, arrenté en 1494 à Arnaud de Carbonnier pour une pipe de froment et douze pugnères de méteil (*ibid.*, p. XXXIII et XXXIV, note 3), ces deux derniers moulins ayant donné lieu à une dispute en 1318. En 1226, Foulques de Saussignac (près de Monbos, canton de Sigoulès) donne 12

deniers de cens qu'il possède sur le gué de Cadouin à Gassac ou Gageac (?), *super ripam de Gardoneta* (*ibid.*, p. 46). Et lorsque Cadouin reçoit le 29 avril 1209 les deux tiers du château et de l'honneur de Castillonès, de la main de Bertrand et Pierre de Castillon et Bufareille, le don comprend aussi les droits sur un moulin du Dropt (*ibid.* p. 52). A cette liste viennent s'ajouter des terres diverses en bordure du Bélingou, au port de Bigaroque et "des moulins sur le Bélingou et le Parcoul" (Maubourguet, 1930a, p. 148), notamment la moitié des droits sur les moulins et les eaux du Parcoul (1135-1139) (ruisseau de La Bessède, près d'Urval ?) (Gourgues, 1873, p. 222) et sur tous ceux qui s'y bâtiront (Maubourguet, 1930a, p. 150), ainsi que, vers 1140, dans la borde du Bélingou, qui allait de Cussac à Cadouin, un étang, un moulin et d'autres bâtiments, un pré et autant de terre qu'il faudra pour faire un étang, bâtir un moulin et faire un jardin donnés par Bernard de Chautardia, "entre la manse de Spinatia et celle de Ichairia" (*ibid.*, p. 154), une terre au port de Bigaroque vers 1147 et une rente, au 12^e siècle, sur le pré qui est à la source de La Nauze (*ibid.*, p. 155), et, enfin, depuis le 12^e siècle également, les sites de Calceiraud et Longuefaugère, avec les "vignes ou les eaux et terres adjacentes" (*ibid.*, p. 158). On voit, à la lecture de cette liste non exhaustive, dans laquelle la localisation exacte des lieux nous échappe souvent, l'importance qu'avaient pour Cadouin les moulins, étangs, sources, pêcheries et rives de ruisseaux et rivières.

Le Bélingou, entre Cadouin et son confluent avec la Dordogne, à Calès, conserve les vestiges de plusieurs moulins. Six sont pointés sur la carte de Belleyrne (Belleyrne, carte n° 29 de 1785-1789, levée en 1762-66, et 30 de 1804-1813, levée avant 1775) : le moulin de La Beaumelle et le moulin Rozier, juste en aval du Bordial ; le moulin Brûlé et le moulin de Farfail (ou Farfal) sous Cussac ; deux moulins au niveau du prieuré d'Aillas ou Aillac, dont la tradition attribue la propriété à l'abbaye de Cadouin, sans compter le Moulin neuf au confluent.

L'eau figurée

L'eau et les bateaux sont figurés plusieurs fois à Cadouin. A part les chapiteaux à décor de fleurs d'eau de l'église, ces thèmes concernent le cloître : deux colonnes sculptées représentent le pauvre Lazare, muni d'un **bidon de pèlerin** qui ne peut guère contenir que de l'eau ; une clé de voûte porte une **nef** avec la Vierge et l'enfant et de nombreux personnages dans le grément (traversée du Nil par la Sainte Famille pendant la fuite en Egypte ?) (clé de voûte n° 85, travée XXIV) (Delluc, 1992, p. 31) ; un haut relief figure le **pont d'un vaisseau** avec des personnages et évoque la célèbre *Nef des fous*.

Ce ne sont pas les seuls rappels probables de cet ouvrage (tels par exemple les fous, l'histoire du mauvais riche...), célèbre à la fin du XV^e siècle, paru en langue germanique à Bâle en février 1494, adapté en latin et en français en 1497 et dès lors connu de toute l'Europe (Dollinger, *in* : Brant, 1977). C'est là un détail qui permettrait de dater la décoration du cloître de Pierre de Gaing de l'extrême fin du XV^e siècle, soit un peu plus tard qu'on ne le dit souvent. Des coquilles marines matérialisent les colliers de l'ordre de Saint-Michel ; d'autres, isolées ou non, sont des coquilles de saint Jacques ou de saint Michel. Une **colonne en bas relief** comporte une allusion à la pluie : saint Benoît vient voir sa soeur sainte Scholastique, mais il doit partir ; elle pleure et il se met alors à pleuvoir ; saint Benoît remet à plus tard le moment de son départ...

Les **vitraux** de l'église, datés de 1878 et dus aux verriers de Lieuzère et fils de Bordeaux, installées à la fin du dernier siècle, montrent le bateau rapportant le suaire d'Orient, sans compter les ancres des armes de Mgr Dabert, évêque de Périgueux et Sarlat. On crut longtemps que Saint Louis, avant de s'embarquer pour la Terre Sainte, avait visité Cadouin en 1259. On sait aujourd'hui qu'il se rendit à Caen et non à Cadouin.

Les **tapisseries** d'Aubusson dans la chambre du prieur sont inspirées des fables et deux de ces bocages du XVIII^e siècle abordent un thème aquatique. Dans *L'enfant et le*

maître d'école, un enfant se noie ; son maître lui fait un petit sermon au lieu de voler à son secours. Dans *Mercure et le bûcheron*, un ruisseau s'écoule en cascade.

L'eau d'agrément

Au XVII^e siècle, lors d'un sursaut dans la vie déclinante de l'abbaye, Pierre Mary étant abbé (1666-1696), on restaura le monastère, on divisa le dortoir des moines en neuf chambres et on exhaussa le sol du jardin à l'orient des bâtiments (Grillon, 1955 ; Sigala, 1950, p. 114). C'est sans doute de ce temps que date son aménagement avec **fontaine**, **canal** et plusieurs **bassins**, alimentés par l'eau de Griffoul. Ces dispositifs permettaient l'arrosage des jardins. Le plan Ribière, copié par Peytavie, indique l'existence de tuyaux de plomb. La fontaine dite des moines est marquée par une stèle sommée d'une figure sculptée (fig. 7), d'un style analogue à celui des sculptures du cloître.

Comme tout l'environnement de l'abbaye, le sol du jardin a été rehaussé. Un **conduit de drainage** souterrain des eaux pluviales longe à l'est l'aile des moines et la protège de cette élévation du terrain, avec des regards (de 1,80 m de profondeur) que l'on ne peut explorer plus avant : les eaux disparaissent sous le bâtiment lui-même. Vers 1870, au chevet et le long du goutterot nord de l'abbatiale, un **caniveau** de drainage, profond de 60 cm et large de 60 à 100 cm, fut creusée en partie dans le sol rehaussé du cimetière des moines (témoignage oral de J. Bouant, petit-fils de l'auteur des travaux). A son extrémité ouest s'élève aujourd'hui la statue de saint Bernard (sur la fontaine alimentée par la source des moines), à peu près à l'emplacement de la porte du cimetière des moines.

L'eau météorique et l'humidité

La région de Cadouin jouit du climat semi océanique du Périgord avec des vents humides venant surtout de l'ouest, mais aussi de l'est (cantalès) et parfois du sud-est (vent du midi). Les vents secs du sud (vent d'autan) viennent jusqu'ici. Les précipitations sont un peu plus abondantes que dans le Bergeracois (800 à 900 mm par an avec des maxima en janvier et février et en mai) (Ranoux, 1986, p. 28-29). On est ici à l'abri des brouillards de la vallée de la Dordogne.

C'est pour se protéger de l'eau de pluie que les moines avaient conçu la **couverture des bâtiments**, édifié non pas un clocher mais un humble appentis à cloches, couvert actuellement de bardeaux, protégé les baies du cellier par une petite corniche, équipé l'abside et le cloître de gargouilles (il y demeure deux d'entre elles figurant un loup et un singe, celle portant un lion a été détériorée) et accentué la pente des toitures. C'est pour protéger de l'humidité les précieuses archives de l'abbaye que l'*amarium* est situé, à Cadouin, au premier étage, au-dessus de la sacristie et non à côté d'elle, au rez de chaussée.

Mais l'eau à Cadouin a été à l'origine de **nombreux dégâts**. Cadouin, remarquait le chanoine H. Brugière, était "souvent inondé par les eaux pluviales arrivant en masse des collines qui l'entourent" (Brugière, s.d., p. 18). L'église et les bâtiments abbatiaux apparaissent aujourd'hui encaissés par la surélévation des sols alentour. On a pu dire que "pour pénétrer dans la nef, il y avait quatre ou cinq marches à franchir. Aujourd'hui il n'y en a plus que deux [...] mais on ne peut dégager les marches car il faudrait baisser [de 50 cm] le sol de la place qui deviendrait un vrai lac en temps de pluie" (X., 1912, p. 11). Le cloître a même été inondé le 13 juillet 1935, comme en témoigne une carte postale (fig. 7), le chargement de balles de paille d'Emile Foret étant venu obturer l'entrée du conduit souterrain du Bélingou (témoignage de J. Bouant, décembre 1995). L'examen des pierres formant cheneaux (fig. 6) dans les combles de l'abbatiale montre que la toiture n'a pas été

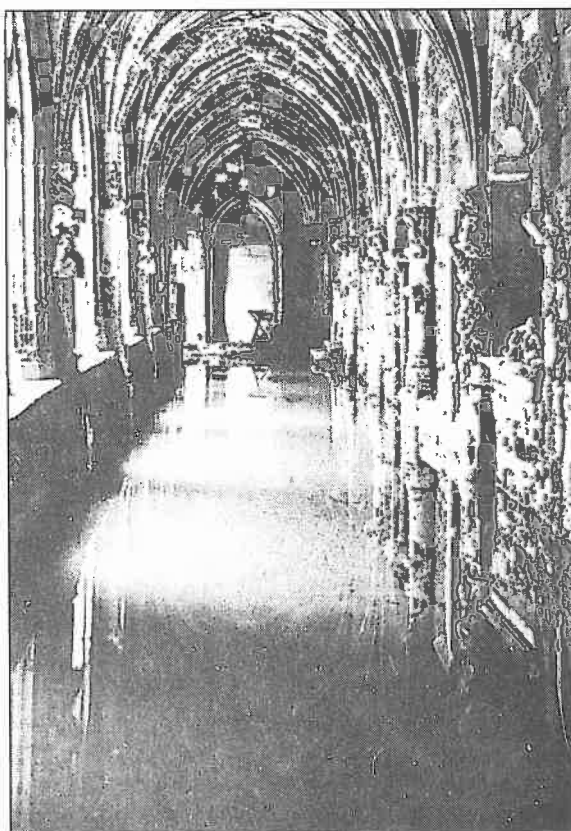


Fig. 7 - *La figure grotesque sculptée* conservée près de la fontaine du jardin de l'abbaye (en haut et à droite)(cliché Delluc). *L'inondation accidentelle du cloître* le 13 juillet 1935 (en bas) (carte postale de l'époque).

toujours telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Nous n'avons pas trouvé de traces évidentes de citernes.

D'autres dégradations se sont accumulées. Ainsi dans l'église, au niveau des fresques y compris de celle, repeinte à la fin du siècle dernier, de la voûte de l'abside. Mais aussi dans le cloître : la ruine du cloître roman aux sculptures de calcaire campanien, blanc et marneux, avait conduit à sa réfection par Pierre de Gaing et son successeur ; l'altération des sculptures de la fin du XV^e siècle et surtout du début du XVI^e siècle a contraint à la réfection complète de la décoration de l'aile ouest. Les bâtiments abbaciaux étaient encore, il y a peu de mois, bien décrépits voire à demi ruinés.

A cause de l'eau et des siècles, Cadouin était en grand danger. Les bâtiments n'étaient même plus hors d'eau. Le petit bâtiment de la cour, à la maçonnerie rustique (moellons de calcaire, de tuf et d'hématite), au toit crevé, manqua même d'être démolie en 1981. Aujourd'hui, un **important chantier** de sauvetage, de restauration et d'aménagement vient de s'ouvrir à Cadouin. L'association des Amis de Cadouin n'est pas étrangère au déclenchement et au suivi de cette grande opération. L'espoir peut renaître enfin (note 1). On pourrait même rêver de voir remis en eau le cours du Bélingou grâce à l'apport de la source de Griffoul, comme autrefois...

Saint Bernard aimait les vallées : "Plante là où coule les eaux, c'est là qu'abonde la grâce".

Brigitte et Gilles Delluc (note 2)

Note 1 - Notre gratitude va à nos amis, J.Bouant, J.-J. Chinouilh, C. Guiraud et G. Moulin, et aux membres des Amis de Cadouin, pour leur aide documentaire. Elle va aussi aux architectes H. Bertrand (pour ses conseils), et J. Beauchamps (avec lequel nous pûmes empêcher la démolition du bâtiment de la cour en 1981), ainsi qu'au département de la Dordogne (qui accepta que le suaire soit décontaminé, restauré et présenté à l'abri de l'humidité et de la lumière, et qui finança ces opérations). Nous avons bénéficié de l'aide de Jean-Luc Guyot (abbaye de Royaumont). La lecture des panneaux d'exposition des abbayes de Noirlac et de Fontevault nous a été profitable.

Note 2 - U.M.R. 9948 du C.N.R.S. et Amis de Cadouin

Bibliographie et sources

BERTHIER M. 1987 : Géraud de Salles, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 114, p. 33-50, 2 ill.

BERTHIER M. 1988 : L'abbaye cistercienne de Cadouin, *Les Amis des monastères*, n° 75, p. 8-16 et 22-25, ill.

BRANT S. 1977 : *La Nef des fous*, Editions La Nuée Bleue, Strasbourg, 487 p., ill.

BRUGIERE chanoine H., s.d.: Notes manuscrites, collection de la Société historique et archéologique du Périgord.

CADASTRE de la commune de Cadouin, 1842, mairie de Cadouin.

CADASTRE de la commune de Cadouin, révisé pour 1966, 1982 (3^e édition), mairie de Cadouin.

CARLES R.P. A., 1875 : *Histoire du Saint Suaire de Notre Seigneur Jésus-Christ conservé dans l'ancienne église abbatiale de Cadouin*, Librairie Poussielgue Frères, Paris, 372 p.

- CARTES de Belleyme, n° 29 (publiée en 1785-1789, mais levée en 1762-66) et n° 30 (parue en 1804-1813, mais levée avant 1775).
- CARTES de Cassini, n° 35 (Sarlat, 1783) et n° 71 (Bergerac, entre 1790 et 1815).
- CARTE de l'Etat-Major. 1/50.000, type 1889 (révisée) n° 193.
- CARTES I.G.N. 1/25.000 n° 1937-Est (Belvès, 1988) et n° 1937-Ouest (Beaumont, 1987).
- CARTE de la végétation de la France, n° 57 (Bergerac), 1963, par D. Lavergne.
- DELLUC B. et G., 1991 : Cadouin, à propos du cimetière des moines et de saint Bernard, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXVIII, p. 489-496, 3 pl.
- DELLUC B. et G., 1992 : *Visiter l'abbaye de Cadouin*, Editions Sud Ouest, Bordeaux, 32 p., ill.
- DELLUC B. et G., 1993 : A propos du "chemin de la Reine Blanche" à Molières et Cadouin, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXX, p. 187-194, 3 fig.
- DELLUC B. et G., 1995 : Il y a 900 ans : le suaire de Cadouin et la première croisade, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, p. 611-617, 1 pl.
- DELLUC B. et G., LAGRANGE J., SECRET J., 1990 : *Cadouin. Une aventure cistercienne en Périgord*, P.L.B. éditeur, Le Bugue, 167 p., ill.
- GOURGUES vicomte A. de, 1868 : *Le Saint Suaire*, Bounet, Périgueux, 282 p.
- GOURGUES vicomte A. de, 1873 : *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Imprimerie nationale, Paris.
- GRILLON L., 1955 : Les abbayes cisterciennes de la Dordogne dans les statuts des Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 82, p. 186-204.
- MAUBOURGUET J., 1926a : *Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, Imprimerie A. Coueslant, Cahors, p. 1-112 et I - LIV.
- MAUBOURGUET J., 1926b : *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, Imprimerie A. Coueslant, Cahors, 434 p.
- MAUBOURGUET J., 1930a : Adjonction au cartulaire de Cadouin, *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, LVII, p. 147-158.
- MAUBOURGUET J., 1930b : *Sarlat et le Périgord méridional*, tome II, édition Le Livre libre, Paris, 160 p.
- MAUBOURGUET J. 1955 : *Sarlat et le Périgord méridional*, tome III, édition de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 158 p.
- PEUGNIEZ B. 1994 : *Routier des abbayes cisterciennes de France*, éditions du Signe, Strasbourg, 462 p., ill. et cartes.
- RANOUX P., 1986 : *Atlas de la Dordogne-Périgord*, édition à compte d'auteur, Montrem-Saint-Astier.
- RIBIERE, s.d. : Plan du tuyautage des eaux de la fontaine (du bassin de la cure au Bélingou), copie manuscrite du plan par Peytavie, collection des Amis de Cadouin.
- ROBERT-DELAGRANGE, 1912 : *Cadouin. Histoire d'une relique et d'un monastère*, imprimerie Paul Nogué, Bergerac, 184 p., ill.
- SIGALA J., 1950 : *Cadouin en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 172 p., ill.
- SOULAGE, agent voyer, 1902, Plan de la conduite d'eau, de la source à l'abbaye, manuscrit, collection des Amis de Cadouin.
- VIRE M. et WABONT M., 1990 : *Abbaye cistercienne de Royaumont (Val d'Oise). Système hydraulique*, rapport sur les curages de septembre et octobre 1989, Service départemental d'Archéologie, Conseil général du Val d'Oise, 63 p. (avec l'indication d'un mémoire sur les systèmes hydrauliques du 13° au 18° siècles à Maubuisson, Val-d'Oise).
- X. (instituteur de Cadouin), 1912 : *Monographie de la commune de Cadouin*, sous la direction de M. Mayssou, inspecteur primaire, conférences pédagogiques de 1912, manuscrit, 22 p., ill., 1 carte.

2^e colloque de Cadouin
samedi 26 août 1995

LES MONASTERES ET L'EAU

*
* *

Table des matières

	Pages
Avant-propos, par Claude Garda	1
Le symbole de l'eau dans la liturgie, par Jean Briquet	2
Eau et civilisation, par Dom Romain Clair	13
L'eau dans la toponymie et l'héraldique cisterciennes, par René Dubuc	21
Le symbole de l'eau chez Isaac de l'Etoile, par Claude Garda	27
Dom Jean Benoist, profès et prieur de Cadouin, puis abbé de l'Etoile (1663-1738), par Claude Garda	34
L'utilisation de l'eau dans trois monastères cisterciens de la Dordogne, par Louis Grillon	43
L'eau à Cadouin, par Brigitte et Gilles Delluc	55

*
* *

Reprographié le 27 février 1996
au Roc de Bourzac
24150 Bayac